# RAPPORT ANNUEL 1985-1986

CONSEIL RÉGIONAL DE LA SANTÉ
ET DES SERVICES SOCIAUX
DE LA CÔTE-NORD/région 09

87-00693/

**Erratum**

Page 67, Annexe I

Liste des établissements de santé et de services sociaux de la Côte-Nord

Ajouter sous le titre "Centres d'accueil":

Foyer de Havre-Saint-Pierre

Dépôt légal - 2e trimestre 1986
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN : 2-89003-022-9

Conception graphique : Marie-France Lévesque

*Baie-Comeau, le 31 mars 1986*

*Madame Thérèse Lavoie-Roux*
*Ministre de la Santé*
*et des Services sociaux*
*Gouvernement du Québec*

*Madame la Ministre,*

*Conformément à l'article 41 de la loi sur les services de santé et les services sociaux, il me fait plaisir de vous transmettre au nom du Conseil d'administration le rapport annuel du Conseil régional de la santé et des services sociaux de la Côte-Nord pour l'année 1985-1986.*

*Cette occasion est toute indiquée pour vous souligner l'esprit de collaboration qui a animé les partenaires de notre réseau régional. Les orientations prises et les décisions arrêtées n'ont jamais été des solutions faciles mais la détermination de tous à voir notre région se doter de services adéquats ainsi qu'une grande volonté de conciliation ont grandement contribué à l'adoption de solutions pratiques et adaptées à notre réalité régionale.*

*Sur de telles assises, il est légitime d'envisager l'avenir avec un sentiment de défi, bien sûr, mais aussi avec grande confiance.*

*Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de nos sentiments distingués et l'assurance de notre collaboration.*

*Le président du*
*Conseil d'administration*

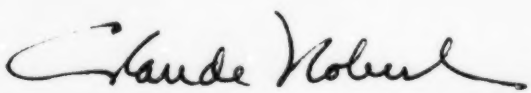

*Claude Nobert*

# *Mot du directeur général*

*La préparation d'un rapport annuel est toujours un prétexte idéal pour jeter un regard rétrospectif sur les réalisations, non seulement de l'année qui se termine, mais aussi sur celles des années passées. Celui qui s'offre à nous présentement en est un qui témoigne de progrès certains en matière de consolidation et de resserrement de l'intercomplémentarité des services dispensés par les établissements de la Côte-Nord.*

*Ces progrès ont été rendus possibles entre autres à la faveur d'un certain ralentissement de l'économie dans l'ensemble du Québec au cours des années passées, ce qui a garanti une certaine stabilité des ressources humaines oeuvrant sur la Côte-Nord, à l'exclusion bien sûr des effectifs médicaux.*

*Cependant, la reprise économique actuelle nous laisse appréhender une migration du personnel qui sera attiré vers les régions plus centrales offrant des conditions sociales et financières plus avantageuses de même que par la proximité des lieux de décision. Seules des orientations gouvernementales venant renforcer le processus de régionalisation déjà amorcé saura nous conférer une capacité de rétention concurrentielle et nous assurer la préservation des acquis en matière de services disponibles.*

*Quoi qu'il en soit, à en juger par le fort degré de participation des gens de notre réseau au coeur des dossiers que notre organisme a défendus, nous pouvons tout de même afficher un air d'optimisme réel et continuer de croire que la Côte-Nord pourra, avec le temps et l'énergie nécessaires, effectuer un certain rattrapage en termes de services offerts.*

*Ceci dit, je profite de l'occasion pour adresser mes remerciements les plus sincères aux membres du Conseil d'administration, aux gestionnaires du réseau, de qui la collaboration nous est acquise et aussi particulièrement au personnel du CRSSS pour leur contribution qui a été l'élément moteur de nos réalisations et qui constitue la garantie même des progrès à venir.*

*Claude Boisjoli*
*Directeur général*

# Composition du Conseil d'administration du CRSSS de la Côte-Nord au 31 mars 1986

## Maires

| | |
|---|---|
| Mme Monique Dumont | Les Escoumins |
| M. Gabriel-Yvan Gagnon | Baie-Comeau |

## Universités

| | |
|---|---|
| M. Harold Whittom | Port-Cartier |

## Cégeps

| | |
|---|---|
| Mme Suzanne Renaud | Sept-Îles |

## CLSC/centres de santé

| | |
|---|---|
| M. Denis R. Boudreau | Havre-Saint-Pierre |

## Centres hospitaliers

| | |
|---|---|
| M. Claude Nobert | Sept-Îles |

## Centre de services sociaux

| | |
|---|---|
| M. Vincent Blanchard | Baie-Comeau |

## Centres d'accueil

| | |
|---|---|
| M. Francis Bouchard | Grandes-Bergeronnes |

## Directeurs généraux

| | |
|---|---|
| M. Jean Moyen | Lourdes-de-Blanc-Sablon |

## Conseils des médecins, dentistes et pharmaciens

| | |
|---|---|
| M. Alain Larouche | Sept-Îles |

## Ministre

| | |
|---|---|
| Mme Louisette Champagne | Fermont |
| M. Pierre Racine | Sept-Îles |
| M. Yves Pomerlerau | Sept-Îles |

## Organismes bénévoles

| | |
|---|---|
| Mme Marguerite Tanguay | Havre-Saint-Pierre |

## Membre siégeant d'office

| | |
|---|---|
| M. Claude Boisjoli | Baie-Comeau |

## Membres ayant également siégé en 1985-1986

| | |
|---|---|
| M. Clément Lavoie | Baie-Comeau |
| M. Claude Roy | Les Escoumins |
| M. Arnaud Samson | Baie-Comeau |
| M. Joseph Deschênes | Baie-Comeau |
| M. Carol Guay | Sept-Îles |

Le Conseil d'administration du CRSSS-09 s'est réuni cinq fois dans le courant de l'année financière 1985-1986.

## Comité administratif

Le Comité administratif a siégé quatorze fois. Sa composition au 31 mars 1986 était la suivante :

M. Claude Nobert, président du Conseil d'administration
M. Francis Bouchard, vice-président du Conseil d'administration
M. Denis R. Boudreau, membre du Conseil d'administration
M. Yves Pomerleau, membre du Conseil d'administration
M. Claude Boisjoli, directeur général du CRSSS

# Table des matières

PAGE

## Chapitre 1 : Les activités de communication

1.1 Formation des conseils d'administration ..... 8
1.2 Information ..... 8
1.3 Production de documents ..... 8
1.4 Centre de documentation ..... 9
1.5 Formation et perfectionnement ..... 10
1.6 Protection des droits des usagers ..... 11

## Chapitre 2 : Les activités de planification et de programmation

2.1 Les activités de recherche ..... 16
2.2 Les services aux communautés autochtones ..... 17
2.3 Les services aux personnes handicapées ..... 17
2.4 Les services aux mésadaptés socio-affectifs ..... 18
2.5 Les services aux personnes faisant usage et abus de psychotropes ..... 18
2.6 Les services aux personnes âgées ..... 18
2.7 Les services à domicile ..... 19
2.8 Les services en santé mentale ..... 19
2.9 Le support aux organismes bénévoles de maintien à domicile ..... 20
2.10 La condition de vie des femmes ..... 21
2.11 La périnatalité ..... 21
2.12 La petite-enfance ..... 21
2.13 La jeunesse ..... 22
2.14 La santé dentaire ..... 22
2.15 La nutrition ..... 22
2.16 Le contrôle des maladies infectieuses ..... 23
2.17 Travaux communautaires ..... 23
2.18 Les services de santé au travail ..... 24
2.18.1 L'élaboration des programmes de santé ..... 24
2.18.2 La formation-information ..... 24
2.18.3 Les dossiers contractuels avec la CSST ..... 24
2.19 Hygiène environnementale ..... 25

## Chapitre 3 : Les activités touchant la gestion et la rationalisation des ressources matérielles et financières

3.1 Programme de location d'espace ..... 28
3.2 Immobilisation et équipement des centres hospitaliers ..... 29
3.3 Équipement de soins et services à domicile ..... 29
3.4 Réparation et rénovation de 250 000,00 $ et moins ..... 30
3.5 Renouvellement et développement d'équipement ..... 31
3.6 Équipement de laboratoire pour l'analyse de l'eau potable ..... 32
3.7 Équipement en santé mentale ..... 32
3.8 Mise en commun des achats de biens et de services ..... 33
3.9 Rationalisation des services de laboratoire ..... 34
3.10 Gestion financière des centres de santé ..... 34
3.11 Réaffectations budgétaires ..... 35

PAGE

## Chapitre 4 : Autres mandats ou activités


4.1 Recrutement des effectifs médicaux ..... 38
4.2 Politique régionale de subvention pour l'accès aux services spécialisés et pour le transport ambulancier des personnes âgées de 65 ans et plus ..... 38
4.3 Corélo inc. ..... 39
4.4 Systèmes d'information ..... 39
4.4.1 Informatisation des établissements ..... 39
4.4.2 Projet de développement informatique ..... 39
4.5 Partage des responsabilités entre le CSS et les CLSC/centres de santé ..... 39
4.6 Services ambulanciers ..... 40


## Chapitre 5 : Les activités touchant la gestion des ressources humaines, la gestion des services auxiliaires et l'administration des fonds en fiducie


5.1 Gestion des ressources humaines ..... 44
5.2 Gestion des ressources financières ..... 44
5.3 Gestion des ressources matérielles ..... 44

LES ÉTATS FINANCIERS ..... 47

Annexe I : Liste des établissements de santé et de services sociaux de la Côte-Nord ..... 67
Annexe II : Carte de la région 09 ..... 68

# Chapitre 1

# Les activités de communication

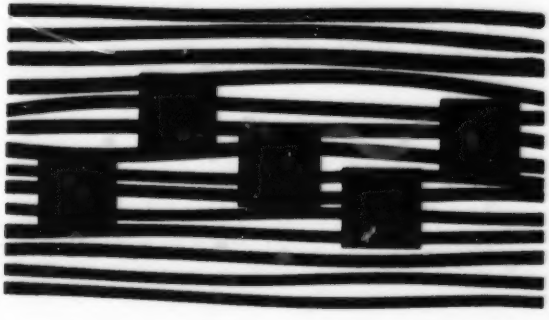

Au cours de l'année 1985-1986, le Service des communications s'est acquitté de son mandat en matière de communication, notamment à l'égard du traitement des plaintes des bénéficiaires, d'information à diffuser à la population, de même qu'à la surveillance des élections aux conseils d'administration des établissements. Cependant, la formation-perfectionnement, la production de documents, la documentation et l'organisation d'événements se comptent également au nombre de ses responsabilités. Le texte qui suit vous donnera un aperçu des réalisations effectuées à l'égard de ces différents secteurs.

## 1.1 Formation des conseils d'administration

Cette année, dans le cadre des élections aux conseils d'administration des établissements, le CRSSS a surveillé le processus des élections s'étant tenues dans les collèges électoraux suivants :

- usagers
- corporation.

D'autre part, en cours d'année, 29 démissions ont été enregistrées alors qu'on en comptabilisait 35 l'an dernier. La Banque de noms régionale s'est avérée encore très utile pour combler de façon rapide les postes vacants qui peuvent l'être par nomination.

En ce qui a trait aux élections au Conseil d'administration du CRSSS, le Service des communications a coordonné la tenue d'élections aux titres suivants :

- centres hospitaliers
- centre de services sociaux
- centres d'accueil
- CLSC/centres de santé.

Une consultation des groupes socio-économiques a également permis de combler trois postes suite à des nominations faites par le Ministre.

## 1.2 Information

C'est par le biais de plusieurs véhicules ou activités que le CRSSS a joué son rôle d'informateur auprès de la population du réseau régional.

Le bulletin d'information, tiré à 900 exemplaires, a fait l'objet de quatre parutions alors que la distribution de la revue de presse a été maintenue à un rythme bihebdomadaire.

De plus, neuf communiqués de presse ont été adressés aux représentants des médias et deux conférences de presse furent aussi tenues, l'une concernant la santé dentaire des enfants de deuxième et sixième année et l'autre destinée à désigner nos nouveaux locaux sous le nom de "Édifice Aubert". Une assemblée publique d'information s'est également tenue à Sept-Îles conjointement avec l'Hôpital des Sept-Îles et le Pavillon des Îles.

Étant conscients de l'importance de la disponibilité de l'information, nous nous sommes efforcés, tout au cours de l'année, d'assurer à la population de la région la plus grande ouverture possible à cet égard et cela dans les limites de la loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels.

## 1.3 Production de documents

Le Service des communications étant de plus en plus impliqué dans l'organisation de colloques, de sessions de formation, de campagnes d'information et autres, a dû élargir son champ d'activité en matière de production de matériel audio-scripto-visuel tant pour l'interne que pour l'externe.

Plusieurs vidéo-cassettes, conservées au Centre de documentation du CRSSS, ont été enregistrées dans le cadre d'événements d'envergure régionale touchant le réseau.

Voici donc les principaux documents produits au cours de l'année tant dans le domaine des publications que de l'audio-visuel :

- un document vidéo d'une conférence de madame Helen Corin, de l'Unité de recherche du Centre hospitalier Douglas de Montréal, sur le "Contexte social et culturel en Moyenne-Côte-Nord";
- un document vidéo sur le suicide intitulé "Démystification, intervention, prévention" enregistré dans le cadre d'une session de formation organisée conjointement avec le Centre de services sociaux et le Centre de prévention du suicide de Québec inc.;
- un dépliant portant sur le dépistage des cancers gynécologiques;
- une publication intitulée "Mon carnet d'auto-santé" destinée à supporter des séances d'information sur le dépistage des cancers gynécologiques données par le CLSC de l'Aquilon;
- des jeux de huit tableaux réalisés en sérigraphie touchant la santé dentaire des enfants du primaire et distribués aux CLSC/centres de santé de la région;
- une pochette d'information présentant les réalités de la pratique médicale sur la Côte-Nord destinée à appuyer les efforts de recrutement des effectifs médicaux;
- l'élaboration du texte du guide des bénéficiaires du Centre hospitalier régional Baie-Comeau.

## 1.4 Centre de documentation

Le Centre de documentation met à la disposition du personnel du CRSSS, des établissements, de même que du grand public, l'ensemble de ses ressources documentaires et d'appareillage audio-visuel.

En effet, une collection de 6 400 volumes, touchant les domaines spécialisés de la santé et des services sociaux de même que des documents et appareils audio-visuels sont à la disposition de ses clientèles. Le tableau suivant illustre les échanges fréquents qui se sont effectués pour toutes les ressources disponibles au cours de l'année 1985-1986.

Acquisitions : 468 volumes, périodiques et documents audio-visuels.

Le CRSSS possède également sur micro-fiches le catalogue de l'Informathèque qui est facilement accessible de même que celui de l'Université de Montréal.

Dans un avenir très rapproché, le Centre de documentation du CRSSS sera muni d'un système informatisé qui permettra une meilleure diffusion de ses services pour tous les chercheurs du réseau.

| STATISTIQUES 1985-1986 | | | |
|---|---|---|---|
| Catégorie de prêts | Interne | Externe | Total |
| Volumes | 390 | 315 | 705 |
| Périodiques | 96 | — | 96 |
| Documents audio-visuels | 5 | 171 | 176 |
| Appareils audio-visuels | 38 | 70 | 108 |
| Prêts entre bibliothèques | 98 | | 98 |

## 1.5 Formation et perfectionnement

Le mandat de la formation et du perfectionnement, sous la responsabilité du Service des communications, vise trois clientèles spécifiques: les membres des conseils d'administration, les cadres des établissements du réseau régional et les bénévoles oeuvrant auprès de la clientèle du réseau.

À cause des faibles possibilités de perfectionnement en région, notre organisme assume également le leadership pour plusieurs autres catégories d'intervenants du réseau régional. Tel que prévu, nous avons également décentralisé certaines activités de formation qui étaient jusqu'alors restreintes à deux centres, Baie-Comeau et Sept-Îles.

Les tableaux suivants démontrent l'ensemble des activités organisées au cours de l'année financière 1985-1986 dans le cadre de différentes sessions de formation offertes aux clientèles du réseau.

ACTIVITÉS DE FORMATION ET DE PERFECTIONNEMENT 1985-1986

| Clientèle-cible | Sujet | Durée | Lieu | Nombre de participants |
|---|---|---|---|---|
| Ambulanciers | Formation de base pour les préposés(es) | 180 heures | Fermont | 15 |
| Gestionnaires | Programme intégré de gestion des organismes publics (à poursuivre en 1986-1987) | 4 jours | Baie-Comeau<br>Baie-Comeau | 22<br>19 |
| | Croissance personnelle et efficacité au travail | 2 jours | Baie-Comeau<br>Sept-Îles | 20<br>20 |
| Bénévoles | Approche aux personnes âgées | 6 heures | Sept-Îles<br>Baie-Comeau<br>Forestville | 16<br>23<br>29 |
| | Gestion de projets | 6 heures | Baie-Comeau<br>Sept-Îles | 6<br>18 |
| | Connaissance du réseau | 3 heures | Sept-Îles | 6 |
| | Comptabilité | 6 heures | Sept-Îles | 6 |
| | Comment préparer une demande d'aide financière | 6 heures | Forestville<br>Sept-Îles<br>Baie-Comeau | 30<br>18<br>6 |
| | Intervention auprès des femmes hébergées | 2 jours | Baie-Comeau | 2 |
| | Rôles et responsabilités d'un membre d'un conseil d'administration | 3 heures | Forestville | 12 |
| | Intervenants(es) en périnatalité | 6 heures | Sept-Îles | 15 |

| ACTIVITÉS DE FORMATION ET DE PERFECTIONNEMENT 1985-1986 | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Clientèle-cible | Sujet | Durée | Lieu | Nombre de participants |
| Intervenants(es) du réseau | Services à domicile<br>1) Explication et application de la politique | 6 heures | Forestville<br>Sept-Îles<br>Port-Cartier<br>Havre-Saint-Pierre<br>Blanc-Sablon<br>Fermont | 37<br>15<br>13<br>9<br>18<br>7 |
| | 2) Relation d'aide | 2 jours | Forestville<br>Baie-Comeau<br>Sept-Îles<br>Bergeronnes<br>Port-Cartier | 5<br>7<br>18<br>10<br>14 |
| | 3) Approches spécifiques en santé mentale et besoins de formation | 1 jour | Forestville<br>Baie-Comeau<br>Sept-Îles | 10<br>8<br>21 |
| Intervenants(es) du réseau | Connaissance du réseau | 3 heures | Baie-Comeau | 6 |
| | Pédopsychiatrie (abus sexuels) | 2 jours | Hors région | 2 |
| | Archivistique | 45 heures | Baie-Comeau | 30 |
| | Pratiques d'intervention auprès des jeunes | 3 jours | Baie-Comeau<br>Sept-Îles | 22<br>22 |
| | Formation des intervenantes en santé dentaire | 1 jour | Sept-Îles | 12 |
| | Diminution des tensions chez les jeunes en milieu scolaire | 3 heures | Baie-Comeau<br>Port-Cartier<br>Sept-Îles | 20<br>20<br>20 |
| Autres | Français au bureau | 6 heures | Baie-Comeau | 80 |
| | Formation d'appoint en traitement de textes | 15 heures | Baie-Comeau | 7 |
| | Rédaction de procès-verbaux et loi 65 | 6 heures | Sept-Îles<br>Baie-Comeau | 10<br>15 |
| | Rédaction de rapports | 1 jour | Baie-Comeau | 20 |
| | Certificat en toxicomanies | | Baie-Comeau | 20 |
| | Maîtrise en gestion de P.M.O. | 12 crédits | Baie-Comeau | 16 |

Nous collaborons aussi étroitement avec la formation-réseau du ministère de la Santé et des Services sociaux et à la réalisation d'activités de catégorie B pour les intervenants des établissements. Cette collaboration a donné lieu, entre autres, aux activités suivantes :

- formation CTMSP (Classification par types en milieu de soins et services prolongés)
- femmes et toxicomanie
- approche au mourant
- santé des jeunes en milieu scolaire
- intervention en périnatalité
- services dentaires préventifs aux personnes handicapées.

En plus des activités réalisées par le CRSSS, nous avons obtenu de l'Université Laval la concrétisation d'un Certificat en santé communautaire à Les Escoumins.

## 1.6 Protection des droits des usagers

Cette fonction du CRSSS est assumée par le Comité de protection des droits des usagers. Cette année, le Comité s'est vu soumettre 18 nouvelles plaintes auxquelles il faut ajouter deux dossiers ayant été ouverts juste avant le début de l'année.

Voici un tableau taxinomique des plaintes reçues :

STATISTIQUES DES PLAINTES ÉCRITES TRAITÉES DU 1er AVRIL 1985 AU 31 MARS 1986

| Catégorie d'établissements/ organisme | Objet | Nombre |
|---|---|---|
| Centres hospitaliers | - Paiement de chambre privée | 1 |
| | - Qualité générale des soins | 2 |
| | - Frais exigés pour feuille de route | 1 |
| | - Relations humaines | 2 |
| | - Services de radiologie | 2 |
| | - Accès aux personnes handicapées | 1 |
| | - Services à l'urgence | 1 |
| CLSC/centres de santé | - Services à domicile | 2 |
| | - Indiscrétion | 1 |
| Centre de services sociaux | - Signalement à la DPJ | 1 |
| | - Services professionnels | 2 |
| | - Services à domicile | 1 |
| Centres d'accueil | | 0 |
| *Comité d'admission | - Admission/transfert | 3 |
| TOTAL | | 20 |

* *Ces plaintes impliquent souvent plus d'un établissement.*

L'action du Service de protection des droits des usagers ne se limite pas à cet aspect. En effet, une partie encore plus importante de son action se passe au niveau des plaintes verbales qui sont plus souvent qu'autrement des plaintes relativement urgentes ou qui aboutissent à une transmission d'information qui satisfait le bénéficiaire.

| STATISTIQUES DES PLAINTES VERBALES TRAITÉES DU 1er AVRIL 1985 AU 31 MARS 1986 | | |
|---|---|---|
| Catégorie d'établissements | Objet | Nombre |
| Centres hospitaliers | - Services de spécialistes<br>- Refus de transfert<br>- Accès aux dossiers<br>- Paiement de chambre privée | 1<br>2<br>2<br>1 |
| CLSC/centres de santé | - Aide à domicile | 2 |
| Centre de services sociaux | - Signalement à la DPJ | 1 |
| Centres d'accueil | - Fourniture de médicaments<br>- Admission<br>- Accès à un lit de dépannage<br>- Délai dans le placement | 1<br>1<br>1<br>1 |
| TOTAL | | 13 |

À ces plaintes, il faut ajouter près de 30 plaintes mal orientées et pour lesquelles nous offrons une assistance au bénéficiaire lorsqu'il en sent le besoin. Des exemples typiques sont les plaintes touchant l'aide sociale, les fautes professionnelles, l'aide juridique, etc.

■

# Chapitre 2

# Les activités de planification et de programmation

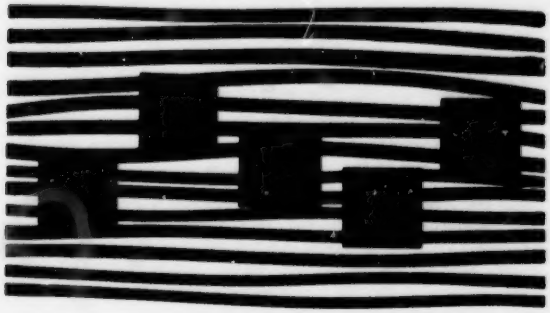

Au cours de la dernière année, une partie des énergies de la Direction de la santé communautaire et des services sociaux a été mise sur l'implantation d'orientations ou de politiques élaborées en 1984-1985, ce qui s'est traduit par de nombreuses activités de formation et la mise en place de nouvelles structures de coordination.

De nouveaux services ont été développés ou sont sur le point de l'être : santé mentale, interprètes autochtones en milieu hospitalier, etc. Enfin, la Direction a accentué son support aux établissements, notamment au niveau de la recherche, de la condition féminine et de divers projets réalisés dans les établissements.

## 2.1 Les activités de recherche

Le Service de la recherche fournit l'encadrement méthodologique requis pour différentes activités de programmation et de planification. Il effectue des études sociosanitaires, des évaluations de programmes et de politiques et procède à des enquêtes épidémiologiques.

Le Service a donc, cette année, dirigé une étude exploratoire sur l'exode des personnes âgées de la région; 35% à 40% de ces dernières vont résider ailleurs au Québec. Les fondements de la problématique de l'inceste et des postulats de l'intervention ont aussi été documentés et critiqués; le rapport d'étude est actuellement diffusé par le Laboratoire de sociologie de l'Université Laval. Dans un autre ordre d'idée, l'expérimentation des familles d'accueil de réadaptation de la Côte-Nord a été analysée en référence à un cadre de normalisation et de désinstitutionnalisation.

La problématique des traumatismes routiers a fait l'objet d'un développement original en intégrant les facteurs sociaux et culturels à ceux de contextes, d'environnement et de caractéristiques des personnes impliquées. Un sondage fut mené auprès de quelque 385 répondants répartis sur l'ensemble du territoire de la Côte-Nord. Il a permis de révéler que l'expérience de conduite, le kilométrage annuel parcouru et l'âge avaient une influence déterminante sur l'opinion et l'attitude que les conducteurs entretiennent face à la sécurité routière.

De plus, une évaluation formative du programme-cadre de périnatalité a été réalisée. Elle permettra d'enclencher l'étude de son implantation et de son efficacité. Au cours de l'été, le Service a d'ailleurs conduit à Mingan une étude de besoins des personnes âgées afin d'aider à la planification de services adaptés. Le Service a aussi dirigé une étude sur les besoins sociosanitaires des populations de Schefferville. Ces résultats seront d'une grande utilité pour la redéfinition et la gestion des services chez les communautés indiennes. D'autre part, une rétrospective critique de l'expérience ServCom a été menée à la demande de l'Association québécoise pour la déficience mentale (AQDM).

Dans un esprit de collaboration et d'implication réseau, le Service de la recherche a accentué sa présence pour fournir une aide méthodologique à différentes études réalisées par certains établissements :

- celles du Centre de santé de la Haute-Côte-Nord sur les besoins des personnes âgées d'une part, et, d'autre part, sur le niveau de soutien social des jeunes sans emploi;
- celle du CLSC de Forestville sur l'évaluation de l'autonomie alimentaire des personnes âgées;
- celle du CLSC de l'Aquilon sur les besoins sociosanitaires en parentalité-enfance;
- celle du Centre d'accueil N.A. Labrie sur l'alcoolisme sur la Moyenne-Côte-Nord.

Le Service de la recherche collabore aussi à l'évaluation annuelle de la couverture vaccinale de différentes populations-cibles et diffuse également différentes données sociodémographiques et épidémiologiques.

Aussi, point à ne pas négliger, le Service assume la gestion régionale du programme de subventions à la recherche en santé communautaire. Des projets pour un total de 137 686,00 $ ont été acceptés.

| RÉPARTITION DES SUBVENTIONS POUR LA RECHERCHE EN SANTÉ COMMUNAUTAIRE | | |
|---|---|---|
| Titre du projet | Établissement/organisme | Montant |
| Interventions communautaires en périnatalité | CLSC de l'Aquilon | 26 800,00 $ |
| Approches en santé mentale spécifiques aux femmes | CRSSS de la Côte-Nord | 38 784,00 $ |
| Étude des perceptions et des caractéristiques des travailleurs(euses) sans emploi du territoire BEST* | Centre de santé de la Haute-Côte-Nord | 24 892,00 $ |
| Popote ou pas? | CLSC de Forestville | 17 190,00 $ |
| Comment est vécu le phénomène divorce sur la Côte-Nord? | CSS de la Côte-Nord | 30 000,00 $ |
| TOTAL | | 137 686,00 $ |

* Bergeronnes, Les Escoumins, Sacré-Coeur, Tadoussac

Dans la prochaine année, beaucoup d'énergie sera concentrée sur la conception et la mise en place de différents mécanismes de surveillance de la santé des populations et à en dresser un bilan.

Les évaluations du programme-cadre de périnatalité et de la politique des services à domicile devraient se poursuivre alors qu'une recherche-action sur l'intervention en santé mentale des femmes dans les petites communautés devrait également être achevée.

## 2.2 Les services aux communautés autochtones

En 1983, nous procédions à une analyse des problèmes de communication entre les bénéficiaires montagnais et le personnel hospitalier des différents établissements de la région 09. Cette démarche avait alors démontré la réalité et l'ampleur de cette problématique d'où la pertinence d'implanter dans certains établissements de santé des services d'interprète ou d'agent de liaison.

Vu les résultats positifs de l'expérience vécue par le Centre hospitalier régional Baie-Comeau où de tels services sont déjà organisés et suite à des rencontres entre des conseils de bande et des établissements de santé de la région 09, trois autres établissements ont manifesté l'intention de se doter de services d'interprète ou d'agent de liaison. Il s'agit des établissements suivants :

- l'Hôpital des Sept-Îles
- le Centre de santé Saint-Jean-Eudes
- le Centre de santé de la Basse-Côte-Nord.

Devant l'incapacité de certains établissements d'assurer financièrement le fonctionnement de ces services, le CRSSS entend faire des représentations auprès des autorités concernées du Ministère.

## 2.3 Les services aux personnes handicapées

Un projet de politique de services aux personnes ayant une déficience physique a été élaboré par le CRSSS et fait l'objet présentement d'une consultation auprès des établissements. Parallèlement, des démarches avec le ministère de la Santé et des Services sociaux se poursuivent dans le but de doter la région de services de réadaptation permettant l'évaluation des capacités fonctionnelles de ces personnes et l'élaboration de plans d'intervention en réadaptation.

En regard des services aux personnes ayant une déficience intellectuelle, le CRSSS a coordonné les activités entourant le transfert du Centre de travail adapté, opéré par les Ateliers populaires de Sept-Îles, au Centre des ressources institutionnelles Côte-Nord inc. Ce faisant, le CRICN pourra développer un service d'apprentissage aux habitudes de travail pour les personnes de la région de Sept-Îles ayant une déficience intellectuelle.

Après six mois d'opération, des modifications importantes furent apportées au système régional d'admission en centre d'accueil de réadaptation. Le nouveau système permettra notamment une plus grande concentration des intervenants locaux dans l'élaboration d'un plan de services à la personne handicapée.

Au mois de janvier 1986, le CRSSS a subventionné le CSS de la Côte-Nord pour procéder à l'évaluation des personnes présentant des problématiques multiples. Tous les établissements de la région ont été invités à collaborer à ce projet.

Les données recueillies nous permettront d'élaborer un projet d'aménagement de services pouvant répondre aux besoins spécifiques de cette clientèle.

## 2.4 Les services aux mésadaptés socio-affectifs

Plusieurs rencontres provinciales ont eu lieu en vue d'échanger sur un ensemble de dossiers touchant la mésadaptation sociale. Les systèmes d'admission et d'information ont été au coeur de ces discussions.

De plus, considérant les changements entourant la façon de dispenser les services en centre d'accueil de réadaptation, le CRSSS a participé avec le CRICN à l'élaboration d'un projet de réaménagement du Pavillon Richelieu.

Enfin, le CRSSS a participé au Comité ministériel chargé de proposer les modalités organisationnelles et financières à la nouvelle catégorisation des familles d'accueil.

Cette participation s'inscrit dans la volonté du Conseil régional de prioriser le développement des ressources alternatives d'hébergement et ce, tant pour la mésadaptation sociale que pour les autres clientèles.

## 2.5 Les services aux personnes faisant usage et abus de psychotropes

Dans le domaine des toxicomanies, le Conseil régional assure, depuis quelques mois, la continuité d'un programme élaboré par le Centre de services sociaux et portant sur l'information préventive en milieu scolaire.

De plus, un travail de réflexion a été amorcé pour réévaluer et revoir l'organisation des services offerts aux personnes faisant usage et abus de psychotropes. Cette activité donnera lieu, au cours de la prochaine année, à la formulation d'un nouveau plan régional d'organisation des services.

## 2.6 Les services aux personnes âgées

Dans le cadre de l'implantation du système d'admission régional en service d'hébergement et en soins de longue durée, le Conseil régional de la santé et des services sociaux a procédé, en 1985-1986, à la mise en place de cinq comités d'admission sur l'ensemble du territoire de la Côte-Nord.

Cette nouvelle procédure permet aux établissements concernés d'agir en concertation en vue d'orienter les bénéficiaires en perte d'autonomie vers les services les plus aptes à répondre à leurs besoins spécifiques.

Afin de soutenir efficacement cette démarche d'orientation, le Conseil régional a coordonné des activités de formation relatives à un nouvel outil d'évaluation des personnes adultes et âgées en perte d'autonomie : la grille CTMSP.

Cette formation, s'adressant aux gestionnaires et aux professionnels, vise à faire partager entre les différents partenaires du réseau, les mêmes objectifs concernant l'élaboration de nouvelles philosophies d'intervention et le développement de services intégrés auprès de la clientèle âgée.

Deux études visant à évaluer les besoins des personnes âgées en matière de services à domicile et d'hébergement ont été menées auprès de la population de Longue-Pointe-de-Mingan et de la région de Port-Cartier. Effectuées en collaboration avec les établissements concernés, ces études ont permis de mieux apprécier les besoins des personnes âgées et de planifier le développement des services en conséquence.

Enfin, un budget de 48 744,00 $ a été octroyé au Centre d'accueil N.A. Labrie afin de lui permettre de développer ses services en centre de jour pour personnes âgées.

## 2.7 Les services à domicile

L'année 1985-1986 a été caractérisée par l'implantation de la politique régionale des services à domicile.

Par ce document, nous avons voulu apporter des précisions supplémentaires à la politique du ministère de la Santé et des Services sociaux en définissant certaines orientations qui traduisent mieux la réalisation régionale, entre autres, en regard des clientèles prioritaires, des critères d'admission et de révision et de certaines modalités d'organisation des services à domicile.

Afin d'en faciliter l'application et de favoriser une meilleure intégration des volets soins, aide, organisation communautaire, le CRSSS a rencontré la majorité des intervenants et gestionnaires des CLSC/centres de santé de la région 09 lors d'une journée de formation prévue à cet effet dans chacun des districts.

Le maintien à domicile et l'autonomie du client sont deux objectifs indissociables recherchés dans l'application de la politique. Dans le but de favoriser des attitudes adéquates en ce sens, et particulièrement envers les clientèles en santé mentale, les auxiliaires familiales et les infirmières ont assisté à des sessions de formation portant sur la relation d'aide et les approches spécifiques en santé mentale. Cette formation décentralisée a été dispensée dans la majorité des CLSC/centres de santé et se poursuivra, pour les autres, au cours de l'année.

Nous entendons donc continuer à investir des efforts dans l'actualisation de la politique régionale afin qu'en collaboration avec les CLSC/centres de santé, nous puissions nous assurer d'une meilleure qualité dans les services rendus aux clientèles prioritaires désignées des services à domicile.

## 2.8 Les services en santé mentale

Le Ministère a accordé des budgets qui ont permis le développement des services pour le secteur ouest du territoire (Tadoussac à Baie-Trinité). Ainsi, il a été possible de voir au :

- développement d'équipes d'intervention en santé mentale dans les CLSC/centres de santé pour offrir des services de prévention, d'intervention de première ligne et de réadaptation en milieu naturel;
- développement de ressources alternatives (exemple : famille d'accueil de réadaptation);
- développement de ressources intermédiaires au département de psychiatrie du Centre hospitalier régional Baie-Comeau (exemple : milieu de jour et de soir).

Dans ce cadre, le CRSSS coordonne les activités d'un groupe de travail qui voit à :

- préciser la nature des services dans la programmation;
- définir les mécanismes pour assurer un service de couverture pour les urgences psychiatriques;
- établir les mécanismes pour assurer la consultation des psychiatres auprès des équipes d'intervention dans les CLSC/centres de santé;
- définir les procédures pour les références.

Pour ce qui est du développement des services dans le secteur est du territoire, une demande a été adressée au Ministère et nous sommes en attente d'une réponse favorable.

Afin de supporter l'implantation des nouveaux services, nous avons élaboré cinq programmes de formation :

- l'utilisation du réseau d'aide naturelle dans l'intervention communautaire en santé mentale;
- l'intervention en situation de crise avec un accent particulier au niveau de la crise suicidaire et au niveau de la violence familiale;
- l'intervention auprès des hommes abusifs;
- l'intervention en pédopsychiatrie;
- les problèmes d'épuisement professionnel (burn-out).

## 2.9 Le support aux organismes bénévoles de maintien à domicile

Le ministère de la Santé et des Services sociaux confie à notre organisme, depuis avril 1979, la responsabilité de promouvoir le programme de subvention auprès des organismes bénévoles de maintien à domicile en vue de faire une proposition au Ministère pour la répartition de l'enveloppe régionale destinée aux organismes du territoire.

Le programme a comme objectif général de participer à la valorisation et au soutien des activités d'assistance bénévole et d'entraide communautaire des associations orientées vers le maintien ou la réinsertion des personnes dans leur milieu de vie naturel.

Pour l'année financière 1985-1986, l'enveloppe budgétaire de 96 084,00 $ a permis à 26 organismes bénévoles d'intervenir dans leur environnement en offrant des activités de maintien à domicile aux personnes âgées, personnes handicapées, personnes atteintes de maladies chroniques et familles en difficulté.

Le tableau suivant indique la répartition du budget 1985-1986 :

RÉPARTITION DES SUBVENTIONS POUR LES ORGANISMES BÉNÉVOLES DE MAINTIEN À DOMICILE

| Secteur | Nombre d'organismes subventionnés | Montant |
|---|---|---|
| Tadoussac/Les Escoumins | 3 | 2 100,00 $ |
| Sault-au-Mouton/Sainte-Thérèse-de-Colombier | 6 | 17 800,00 $ |
| Betsiamites/Franquelin | 7 | 25 184,00 $ |
| Godbout/Gallix | 5 | 20 100,00 $ |
| Clarke-City/Moisie | 4 | 30 200,00 $ |
| Sheldrake/Pointe-Parent | 1 | 700,00 $ |
| TOTAL | 26 | 96 084,00 $ |

## 2.10 La condition de vie des femmes

Lors du "Colloque sur la santé globale des femmes" tenu en février 1985, les participantes et participants ont identifié la violence conjugale comme priorité parmi l'ensemble des problèmes reliés à la condition féminine. Deux éléments ont particulièrement retenu l'attention à savoir : la formation des intervenantes et intervenants et la concertation de toutes les ressources impliquées dans l'aide aux femmes violentées. Beaucoup d'actions en ce sens ont été soutenues : programme de formation de formatrices en intervention auprès des femmes violentées, tables de concertation locales (Baie-Comeau et Sept-Îles), développement d'une expertise régionale dans l'intervention auprès des hommes agresseurs, soutien aux maisons d'hébergement et à la collaboration établissements-ressources alternatives. Parallèlement, l'aide aux femmes violentées a été une préoccupation dans plusieurs dossiers menés au CRSSS cette année : politique d'urgences sociales, ressources alternatives, recherche...

La santé mentale est un autre thème qui a retenu l'attention lors du colloque de 1985. Les besoins ressortis à ce propos étaient la formation des intervenantes et intervenants, ainsi que la connaissance de modes d'intervention auprès des femmes concernant la santé mentale.

Le CRSSS a participé à une consultation sur les besoins régionaux de formation concernant l'intervention féministe en santé mentale, formation que le ministère de la Santé et des Services sociaux dispensera à l'automne 1986.

On a également répertorié les approches préventives en santé mentale expérimentées dans la province, tant dans le réseau de la santé et des services sociaux que dans les organismes communautaires dans le but d'outiller les établissements à l'intervention auprès des femmes en santé mentale. Ce répertoire sera disponible à l'automne 1986.

## 2.11 La périnatalité

Le ministère de la Santé et des Services sociaux a effectué, au printemps 1985, une consultation sur un projet de politique en périnatalité, consultation que le CRSSS a orchestrée dans notre région. La nouvelle politique qui devait paraître à l'automne 1985 a cependant été reportée à l'automne 1986.

Après un peu plus d'un an de fonctionnement, les comités locaux de périnatalité ont fait l'objet d'un état de situation par le CRSSS. Certains problèmes de fonctionnement ont été observés auxquels on compte apporter des solutions dans l'année qui vient, entre autres, par une implication plus grande du CRSSS dans la coordination de ces comités.

Le programme-cadre en périnatalité, lancé en avril 1983, fera l'objet d'une évaluation en 1986-1987. Les modalités d'évaluation élaborées seront soumises à une consultation dans le réseau avant leur application.

Parallèlement, notre organisme a aussi travaillé, en collaboration avec le ministère de la Santé et des Services sociaux et plusieurs départements de santé communautaire de la région de Montréal, à l'évaluation de la revue "Et hop! Maman, c'est parti..." (nouvelle version de "Pour faire un beau bébé"), dont 100 000 copies ont été distribuées cette année à travers la province.

## 2.12 La petite-enfance

Deux projets ont été menés cette année par rapport à la clientèle des enfants de 0 à 5 ans. Dans le but de développer une expertise régionale dans l'action auprès des jeunes familles, nous avons supporté le CLSC de Forestville dans un "projet de développement des services en santé mentale destinés à la petite-enfance".

Par ailleurs, deux sessions d'information sur l'organisme "Parents anonymes" ont été tenues à Baie-Comeau et à Sept-Îles afin de mieux connaître la problématique des enfants victimes de violence ainsi qu'un mode concret d'action pour prévenir ou remédier à cette violence.

Dans un autre ordre d'idée, un groupe de travail en audiologie-orthophonie est actuellement en formation dans le but de reformuler des services adaptés aux enfants de 0 à 5 ans.

## 2.13 La jeunesse

Suite à une tournée de consultation des CLSC/centres de santé, le CRSSS a préparé un document de travail présentant sommairement la nature et l'ampleur des problèmes retenus comme prioritaires, l'état de situation des interventions réalisées, de même que des orientations à privilégier pour la région Côte-Nord.

Le bilan réalisé a démontré que la majorité des établissements aborde les mêmes thématiques depuis plusieurs années; l'implication plus grande du milieu adulte et des jeunes ajoute un élément de nouveauté. Le cadre privilégié et quasi unique d'intervention demeure le milieu scolaire.

Les nouvelles problématiques abordées concernent les relations parents-adolescents, la violence et la négligence, le stress et la relaxation, le suicide.

Au niveau de la formation, nous avons participé avec le ministère de la Santé et des Services sociaux à l'organisation d'une session pour les intervenants travaillant auprès des jeunes intitulée "Place des jeunes dans la communauté". L'objectif est de formuler des pistes d'intervention correspondant aux réalités vécues par les jeunes.

Une autre formation, s'adressant cette fois aux intervenants étant en contact avec les adolescents et leurs parents, est planifiée pour sensibiliser ces intervenants à diverses formes d'entraide auprès de parents d'adolescents et discuter de la façon d'initier, d'évaluer et d'assurer la survie de tels projets.

## 2.14 La santé dentaire

La principale activité en santé dentaire pour la période de novembre 1984 à juillet 1985 a sans doute été l'enquête effectuée auprès des personnes âgées de 65 ans et plus.

Le questionnaire utilisé pour cette enquête a été établi en collaboration avec les agents(es) de recherche du CRSSS et a été rempli par les bénéficiaires des centres d'accueil d'hébergement de la région. Cette clientèle-cible totalisait 268 répondants.

L'étude a débuté à Baie-Comeau au Centre d'accueil N.A. Labrie en février 1985 et s'est terminée à Harrington-Harbour en juillet de la même année. L'analyse et la publication des données relatives à cette enquête se feront au cours de l'année 1986.

D'autre part, avec la collaboration des CLSC/centres de santé, le Conseil régional a produit une série d'affiches qui permettront aux hygiénistes dentaires de réaliser différentes interventions d'éducation sanitaire auprès de multiples populations-cibles.

Nous avons également fait la promotion de l'utilisation des fluorures (fluoruration des eaux de consommation et suppléments fluorurés) auprès des intervenants des CLSC/centres de santé. La prochaine étape consistera à informer différents groupes de citoyens et la population en général des bienfaits de la fluoruration des eaux de consommation.

## 2.15 La nutrition

Au cours de l'année 1985-1986, notre organisme a participé au sein d'un comité aviseur à l'élaboration d'une session de formation intitulée "La nutrition de l'enfant de 0 à 5 ans, de la femme enceinte et allaitante : une approche individuelle et communautaire".

Dans le cadre de l'éducation en nutrition en milieu scolaire, le programme de la Fédération des producteurs de lait du Québec a été présenté aux CLSC/centres de santé du territoire. Les prochaines interventions auront pour but de supporter les établissements qui collaboreront avec leur commission scolaire pour implanter le programme dans les classes de maternelle, du premier et deuxième cycle à l'élémentaire.

## 2.16 Le contrôle des maladies infectieuses

Le CRSSS a poursuivi ses activités de surveillance et de contrôle des maladies infectieuses et d'intoxications. Ses interventions furent toujours menées en collaboration avec les responsables locaux des CLSC/centres de santé.

Un comité régional consultatif en maladies infectieuses a vu le jour en janvier dernier et est composé d'un représentant de chaque CLSC/centre de santé de la région. Ce comité se veut un mécanisme de consultation que se donne le chef du Département de santé communautaire pour l'appuyer et le supporter dans les fonctions qui lui sont confiées par la loi sur la protection de la santé publique.

Nous avons de plus participé avec le Centre hospitalier régional Baie-Comeau à l'élaboration d'un document-synthèse sur le SIDA et d'un protocole pour la prévention de la transmission de l'Hépatite B.

En ce qui concerne le programme de vaccination, la dernière évaluation démontre que plus de 95% de la clientèle-cible a été rejointe conformément au programme.

## 2.17 Travaux communautaires

Pour une seconde année financière, le Conseil régional de la santé et des services sociaux de la Côte-Nord coordonne régionalement le programme "Travaux communautaires", volet de la santé et des services sociaux.

Le programme s'adresse aux établissements du réseau de la santé et des services sociaux ainsi qu'aux organismes sans but lucratif qui ont la responsabilité d'initier des projets de maintien à domicile et/ou des tâches reliées à leur champ d'activités.

Depuis l'actualisation du programme, les organismes à but lucratif représentent 84% des promoteurs des projets. Quant à la proportion de 16%, ce sont les établissements du réseau qui sont responsables des projets.

Tous ont répondu très positivement aux deux objectifs visé par le programme :

- collaborer à la réinsertion sociale des jeunes prestataires d'aide sociale;
- offrir à leurs clientèles des services complémentaires de qualité.

Le programme donne de bons résultats. Il permet d'initier de nouveaux rapports de concertation et de collaboration entre les différents intervenants concernés par le programme.

L'enveloppe régionale 1985-1986 de 410 254,00 $ a permis d'accepter de nouveaux projets ou de reconduire des projets venus à échéance durant l'année.

RÉPARTITION DES PROJETS
ET DES PARTICIPANTS(ES) ACCEPTÉS(ES)

| District sociosanitaire | Nombre de projets | Nombre de participants(es) |
|---|---|---|
| Sacré-Coeur/Les Escoumins | 5 | 14 |
| Sault-au-Mouton/ Sainte-Thérèse-de-Colombier | 12 | 42 |
| Betsiamite/Franquelin | 15 | 44 |
| Godbout/Gallix | 8 | 37 |
| Clarke-City/Moisie | 5 | 30 |
| Sheldrake/Natashquan | 8 | 34 |
| Kégaska/Blanc-Sablon | 14 | 58 |
| TOTAL | 67 | 259 |

## 2.18 Les services de santé au travail

Pour cette année, les énergies du Service de santé au travail furent concentrées surtout sur :

- l'élaboration des programmes de santé pour les entreprises des groupes I et II (industries chimiques, forêt et scieries, mines et carrières, fabrication de produits en métal seulement);
- la formation-information;
- les dossiers contractuels avec la CSST.

On les retrouve ci-dessous détaillés.

### 2.18.1 L'élaboration des programmes de santé

Compte tenu de l'arrivée récente dans les CLSC/centres de santé des nouveaux médecins responsables (août 1985) et de leur peu de formation, les deux médecins-conseils du CRSSS ont procédé à l'élaboration des programmes de santé des établissements industriels des groupes I et II pour lesquels nous avions reçu un dossier d'entreprise. À la fin de décembre 1985, 59 programmes de santé sur une possibilité de 73, furent élaborés et envoyés aux nouveaux médecins responsables pour validation et présentation dans leurs établissements respectifs. À souligner le support-terrain des hygiénistes de notre Service aux équipes des CLSC afin de compléter les dossiers d'entreprise.

### 2.18.2 La formation-information

L'année 1985-1986 fut riche en sessions de formation-information. Les équipes de santé au travail des CLSC ont pu bénéficier de plusieurs sessions de formation, notamment une session de trois jours sur "les risques du soudage" en mars 1985, une session sur le suivi à donner au "dépistage audiométrique" en avril 1985, une session d'une journée sur "les bâtiments et travaux publics" en juin 1985, une session d'initiation pour les nouveaux médecins responsables en septembre 1985 et enfin, une session de quatre jours sur "la silice" en décembre 1985.

Suite à la session sur le suivi à donner au dépistage audiométrique, les équipes de santé au travail des CLSC ont pu présenter aux comités de santé et sécurité le bilan collectif du dépistage et aux travailleurs, leur bilan individuel.

### 2.18.3 Les dossiers contractuels avec la CSST

En vertu du contrat-type DSC/CSST, notre organisme a procédé à des études dans les secteurs suivants :

a) État des demandes de consultation pour le retrait préventif de la travailleuse enceinte ou qui allaite en 1985 :
   - 214 demandes de consultation médecin-conseil du DSC;
   - 8 études de poste effectuées suite aux demandes de consultation;
   - 214 rapports produits suite aux demandes de consultation;
   - 5 jours de délai moyen de production des rapports.

b) Études d'hygiène industrielle dans les cas de demandes d'indemnisation par la CSST en 1985 :
   - 20 études d'hygiène industrielle ont été réalisées.

c) État des certificats médicaux des ouvriers assujettis aux certificats du mineur (AC-1787-75) en 1985 :
   - 80 examens radiologiques ont été comptabilisés.

Les activités de l'année 1985-1986 permettent aux équipes de santé au travail de notre réseau, suite à l'élaboration des programmes de santé, d'initier les activités qui sont inscrites dans ces dits programmes. Elles permettent également au Service de santé au travail de jouer son rôle d'évaluation des programmes.

De plus, notre Service en est rendu à l'étape d'évaluation des programmes de santé. Le comité évaluateur, composé du chef du Service et du chef hygiéniste, procède, suite à la réception des programmes de santé des nouveaux médecins responsables, à leur évaluation. L'évaluation, pour cette année, se veut une évaluation de conception; l'évaluation de réalisation se fera dans un avenir subséquent. Cette activité s'inscrit dans un processus continu et le but visé est l'amélioration des programmes de santé.

## 2.19 Hygiène environnementale

Dans le cadre de ses responsabilités en santé environnementale, la Direction de la santé communautaire et des services sociaux s'intéresse à l'hygiène environnementale.

L'hygiène environnementale étant une discipline qui permet d'identifier, d'évaluer et de contrôler les contaminants pouvant affecter la santé des populations exposées, les mandats de ce service sont les suivants :

- effectuer la surveillance médico-environnementale des populations exposées aux contaminants du milieu;
- initier par une information adéquate les mesures préventives qui s'imposent;
- répondre adéquatement aux interrogations sur les polluants de l'environnement et sur les risques qu'ils présentent pour la santé publique.

La première étape pour actualiser le mandat de surveillance médico-environnementale consistera à identifier les sources de pollution dans notre territoire et à les consigner dans un système d'information bien structuré. Cette étape va débuter en mai 1986. Une fois l'inventaire des sources de pollution réalisé, il faudra procéder à l'évaluation scientifique du risque que celles-ci représentent pour la santé des populations de la Côte-Nord. Une troisième étape, qui suivra la deuxième de très près, consistera à initier la cueillette d'indicateurs de santé pertinents parmi les populations de la Côte-Nord.

Le personnel assigné au service d'hygiène environnementale est le suivant : un médecin-conseil, un hygiéniste et, pour l'été 1986, une étudiante en médecine.

■

# Chapitre 3

# Les activités touchant la gestion et la rationalisation des ressources matérielles et financières

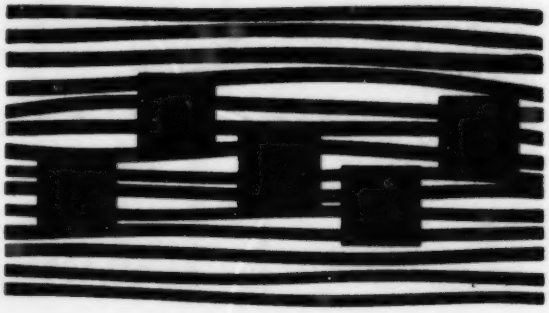

Selon l'article 18 de la loi sur les services de santé et les services sociaux, les CRSSS ont une responsabilité vis-à-vis la gestion et la rationalisation des ressources consacrées aux services de santé et aux services sociaux de leur région. Les lignes qui suivent résument les réalisations effectuées par notre organisme dans cet objectif d'utilisation optimum des ressources disponibles.

## 3.1 Programme de location d'espace

Dans le cadre des budgets de location d'espace, notre organisme a aussi distribué aux établissements, au cours de la dernière année, un montant de 871 152,00 $. Ces sommes se répartissent comme suit :

| RÉPARTITION DES BUDGETS DE LOCATION D'ESPACE | |
|---|---|
| Établissement | Montant |
| Centre de santé de la Haute-Côte-Nord | 23 958,00 $ |
| Centre des ressources institutionnelles Côte-Nord inc. | 104 202,00 $ |
| Centre de services sociaux de la Côte-Nord | 142 806,00 $ |
| Centre hospitalier régional Baie-Comeau | 4 800,00 $ |
| CLSC de l'Aquilon | 1 473,00 $ |
| Centre de santé de Port-Cartier | 43 020,00 $ |
| CLSC de Sept-Îles | 113 637,00 $ |
| Centre de santé Saint-Jean-Eudes | 99 802,00 $ |
| Centre de santé de la Basse-Côte-Nord | 67 244,00 $ |
| CLSC de Fermont | 270 210,00 $ |
| TOTAL | 871 152,00 $ |

Pour 1986-1987, nous prévoyons une forte augmentation budgétaire causée par le transfert des budgets de logement du personnel des établissements des villes nordiques et la concrétisation de la première partie du plan d'immobilisation du Centre de santé de la Basse-Côte-Nord via l'intervention de la corporation Corélo inc.

## 3.2 Immobilisation et équipement des centres hospitaliers

Ce programme comprend tout projet d'immobilisation, de réparation, de même que d'acquisition d'équipement inférieur à 1 000 000,00 $ présenté au CRSSS par les centres hospitaliers de la région.

Cette année, 1 393 083,00 $ ont été accordés aux trois centres hospitaliers de notre région pour financer un total de 20 projets.

| RÉPARTITION DU BUDGET D'IMMOBILISATION ET D'ÉQUIPEMENT DES CENTRES HOSPITALIERS | |
|---|---|
| Établissement | Montant |
| Centre hospitalier régional Baie-Comeau | 1 083 894,00 $ |
| Hôpital des Sept-Îles | 119 189,00 $ |
| Centre de santé Saint-Jean-Eudes | 190 000,00 $ |
| TOTAL | 1 393 083,00 $ |

En sus de ces projets, un montant de 24 925,00 $ a été payé à la Société des Naskapis comme contribution à 50% du coût de réalisation du dispensaire Kawawachikamach situé près de Schefferville.

## 3.3 Équipement de soins et services à domicile

Ce programme a pour objet le financement d'équipement pour le maintien à domicile de personnes âgées ou handicapées. Les établissements admissibles à ce programme sont les CLSC et centres de santé.

La subvention versée dans le cadre de ce programme s'élevait à 9 000,00 $ et a été répartie selon le tableau suivant :

| RÉPARTITION DU FINANCEMENT POUR ÉQUIPEMENT DE SOINS ET SERVICES À DOMICILE | |
|---|---|
| Établissement | Coût des projets |
| CLSC de l'Aquilon | 676,00 $ |
| CLSC de Sept-Îles | 2 165,00 $ |
| Centre de santé de la Haute-Côte-Nord | 2 071,00 $ |
| Centre de santé de la Basse-Côte-Nord | 1 139,00 $ |
| Centre de santé de Port-Cartier | 2 949,00 $ |
| TOTAL | 9 000,00 $ |

## 3.4 Réparation et rénovation de 250 000,00 $ et moins

Conformément à son mandat, notre organisme a poursuivi, au cours de la dernière année, l'administration du programme de réparation et de rénovation de 250 000,00 $ et moins des centres d'accueil publics, du Centre de services sociaux, des CLSC/centres de santé et cela, en finançant 20 projets pour un montant de 545 992,00 $ réparti entre les établissements tel qu'indiqué dans le tableau suivant :

| RÉPARTITION DU BUDGET DES PROJETS DE 250 000,00 $ ET MOINS | |
|---|---|
| Établissement/organisme | Montant |
| CLSC de Forestville | 55 723,00 $ |
| Foyer Monseigneur Gendron | 9 635,00 $ |
| Centre d'accueil N.A. Labrie | 172 000,00 $ |
| Pavillon des Îles | 23 675,00 $ |
| Foyer de Havre-Saint-Pierre | 5 920,00 $ |
| Centre des ressources institutionnelles Côte-Nord inc. | 64 825,00 $ |
| Centre de services sociaux de la Côte-Nord | 10 474,00 $ |
| Centre de santé de Port-Cartier | 60 000,00 $ |
| Centre de santé de la Basse-Côte-Nord | 21 700,00 $ |
| Organismes communautaires/Édifice Aubert | 34 040,00 $ |
| Centre de santé Saint-Jean-Eudes | 65 000,00 $ |
| CLSC de Sept-Iles | 23 000,00 $ |
| TOTAL | 545 992,00 $ |

## 3.5 Renouvellement et développement d'équipement

Ce programme vise à permettre le renouvellement ou l'acquisition de mobilier et d'équipement pour les CLSC/centres de santé, les centres d'accueil et le Centre de services sociaux.

Le financement total autorisé pour les 44 projets atteint 1 540 233,00 $ tel que démontré par le tableau suivant :

| RÉPARTITION DU BUDGET DE RENOUVELLEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT D'ÉQUIPEMENT | |
|---|---|
| Établissement | Montant |
| Centre de services sociaux de la Côte-Nord | 31 432,00 $ |
| CLSC de Forestville | 68 356,00 $ |
| CLSC de Fermont | 79 241,00 $ |
| CLSC de Sept-Îles | 32 975,00 $ |
| CLSC de l'Aquilon | 45 772,00 $ |
| Foyer Monseigneur Gendron | 28 745,00 $ |
| Centre d'accueil N.A. Labrie | 68 468,00 $ |
| Pavillon des Îles | 9 518,00 $ |
| Foyer de Havre-Saint-Pierre | 18 829,00 $ |
| Centre des ressources institutionnelles Côte-Nord inc. | 42 019,00 $ |
| Centre de santé de la Haute-Côte-Nord | 273 500,00 $ |
| Centre de santé de Port-Cartier | 144 886,00 $ |
| Centre de santé Saint-Jean-Eudes | 175 606,00 $ |
| Centre de santé de la Basse-Côte-Nord | 483 002,00 $ |
| Centre de santé de Schefferville | 38 154,00 $ |
| TOTAL | 1 540 233,00 $ |

## 3.6 Équipement de laboratoire pour l'analyse de l'eau potable

Le financement d'équipement de laboratoire pour l'analyse de l'eau potable par certains établissements désignés est possible. Toutefois, ces laboratoires doivent être accrédités par le ministère de l'Environnement du Québec. L'objectif poursuivi est d'offrir un service d'analyse de l'eau potable aux habitants de leur territoire.

Cette année, le financement autorisé pour trois projets totalise 46 566,00 $ et a été réparti selon le tableau suivant :

| RÉPARTITION DU FINANCEMENT POUR ÉQUIPEMENT DE LABORATOIRE POUR L'ANALYSE DE L'EAU POTABLE | |
|---|---|
| Établissement | Coût des projets |
| Centre de santé de la Haute-Côte-Nord | 15 900,00 $ |
| Hôpital des Sept-Îles | 9 520,00 $ |
| Centre de santé Saint-Jean-Eudes | 21 146,00 $ |
| TOTAL | 46 566,00 $ |

## 3.7 Équipement en santé mentale

Ce programme permet le financement de mobilier et d'équipement pour actualiser un projet de développement de ressources alternatives en santé mentale dans le secteur ouest de la région 09.

Cette année, le financement autorisé pour quatre projets totalise 32 947,00 $ et est réparti selon le tableau suivant :

| RÉPARTITION DU FINANCEMENT POUR ÉQUIPEMENT EN SANTÉ MENTALE | |
|---|---|
| Établissement | Coût des projets |
| Centre hospitalier régional Baie-Comeau | 20 970,00 $ |
| Centre de santé de la Haute-Côte-Nord | 3 070,00 $ |
| CLSC de Forestville | 5 962,00 $ |
| CLSC de l'Aquilon | 2 945,00 $ |
| TOTAL | 32 947,00 $ |

## 3.8 Mise en commun des achats de biens et de services

Au cours de l'année 1985-1986, 16 négociations de groupe ont été effectuées par notre Service de la mise en commun des achats. Le total de ces négociations est de 2 637 224,00 $. On estime que l'économie engendrée par les achats en groupe est d'environ 10%.

| ACHATS EN COMMUN DE BIENS ET DE SERVICES | |
|---|---|
| Produit négocié | Montant |
| Combustibles | 189 482,00 $ |
| Films radiologiques et solutions chimiques | 245 170,00 $ |
| Lait maternisé | 5 609,00 $ (1) |
| Médicaments | 1 043 627,00 $ |
| Produits biologiques | 71 898,00 $ |
| Produits de boulangerie | 61 747,00 $ |
| Produits chirurgicaux | 277 651,00 $ |
| Produits laitiers | 252 053,00 $ |
| Récupération des sels d'argent | 8 600,00 $ |
| Sacs à rebuts et papier d'entretien | 111 523,00 $ |
| Savon à vaisselle | 20 815,00 $ |
| Seringues uniservice | 65 586,00 $ |
| Sérum de référence | 14 824,00 $ |
| Solutés intraveineux | 214 488,00 $ |
| Tubes à prélèvement et aiguilles | 47 420,00 $ |
| Vérification de la radioprotection | 6 731,00 $ |
| TOTAL | 2 637 224,00 $ |

La Commission régionale de la mise en commun des achats de biens et services a tenu, en 1985-1986, deux réunions régulières et trois conférences téléphoniques.

Pour la prochaine année, la négociation d'un secteur de l'alimentation, les fruits et légumes en conserve, demeure prioritaire pour la Commission régionale.

(1) Ce montant correspond au total annuel prévu au contrat. Cependant, à la suite d'une proposition du fournisseur de distribuer gratuitement le lait maternisé aux établissements participant à cette négociation, le lait maternisé est facturé à 0,00 $ depuis le 17 avril 1985 jusqu'à la fin du contrat, soit le 31 mai 1986.

Le dossier "alimentation" demeure une priorité. Il faudra cependant envisager des alternatives aux négociations de groupe telles qu'elles sont effectuées présentement.

Au cours de l'année financière 1986-1987, les négociations suivantes seront actualisées :

- gaz médicaux
- fournitures de bureau
- fournitures médicales.

Les dossiers "contrats de service" et "fournitures de laboratoire" sont à l'étude actuellement; une négociation pourrait avoir lieu en 1987.

D'autre part, dans un esprit de collaboration, des ententes ont été conclues avec le Centre de détention de Baie-Comeau qui se joindra au groupe d'achat pour les prochaines négociations de produits laitiers et produits de boulangerie.

## 3.9 Rationalisation des services de laboratoire

Dans le cadre du mandat confié par le ministère de la Santé et des Services sociaux au CRSSS concernant la rationalisation des services de laboratoire, une évaluation des services en laboratoire en microbiologie a été effectuée dans tous les établissements de santé de la Côte-Nord. Pour procéder à cette évaluation, le CRSSS a fait appel au Laboratoire de santé publique du Québec (LSPQ) qui dispose de ressources humaines spécialisées en microbiologie.

Le LSPQ a visité les laboratoires et nous a remis un rapport préliminaire. Les recommandations contenues dans ce rapport permettront d'établir un mode d'organisation des ressources assurant l'accessibilité à des services de laboratoire de qualité et une utilisation rationnelle de ces services.

Ce rapport a été adopté par le Conseil d'administration du CRSSS et recommandait, entre autres, l'élaboration de guides à l'intention des utilisateurs et du personnel des laboratoires. Deux guides ont donc été produits par le LSPQ et s'intitulent :

- Guide à l'intention des médecins pour le bon usage en laboratoire de microbiologie en pratique courante;
- Guide à l'intention des laboratoires pour assurer la pertinence clinique des examens microbiologiques en pratique courante.

Le secteur de l'hématologie fera l'objet d'une étude en 1986-1987.

## 3.10 Gestion financière des centres de santé

Les établissements de santé et de services sociaux doivent normalement compiler leurs données financières et statistiques annuelles en fonction des règles prescrites dans le manuel de gestion financière, publié par le ministère de la Santé et des Services sociaux, pour chacune des catégories d'établissement.

Cependant, à cause du statut particulier des centres de santé (vocations multiples : CH, CLSC et CAH dans certains cas), les gestionnaires de tels établissements doivent actuellement utiliser jusqu'à trois manuels de gestion financière comme cadre de référence pour la compilation de leurs données.

Cette situation ne favorisant pas une compilation et une présentation uniformes des données opérationnelles des centres de santé, nous avons élaboré, en collaboration avec les établissements concernés, un guide d'interprétation qui, dans l'attente d'un manuel de gestion financière complet et spécifique aux centres de santé, permettra à tout le moins d'identifier plus clairement l'encadrement que doivent respecter ces établissements pour rapporter l'ensemble de leur données financières et statistiques.

## 3.11 Réaffectations budgétaires

Suite à la réorganisation des activités du Centre de santé de Schefferville, survenue en 1983 après la cessation des activités minières de la Compagnie IOC, et suite à la fermeture de la ville de Gagnon, le ministère de la Santé et des Services sociaux a accepté qu'un montant de 2 783 000,00 $, sur une base annualisée et récurrente, soit réaffecté tel que montré dans le tableau qui suit :

| RÉAFFECTATIONS BUDGÉTAIRES | |
|---|---|
| Projet | Montant |
| Développement de services dans les dispensaires de la Basse-Côte-Nord (incluant coût de location de 3 nouvelles constructions) | 924 370,00 $ |
| Consolidation et développement des services sociocommunautaires dans les autres établissements de la région | 866 830,00 $ |
| Consolidation des activités au CLSC de Fermont suite à la fermeture de la ville de Gagnon et financement partiel des coûts d'opération additionnels dans le cadre du projet d'ajout de 10 lits d'hospitalisation | 992 537,00 $ |
| TOTAL | 2 783 000,00$ |

Ces budgets seront réalloués à partir des exercices financiers 1986-1987 et 1987-1988 dans le cas du CLSC de Fermont, le projet de construction devant se terminer au cours de l'automne 1987.

■

# Chapitre 4

# Autres mandats ou activités

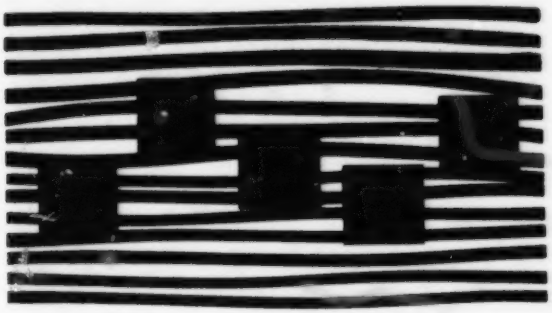

Le CRSSS a des responsabilités autres que celles touchant les activités de communication, de planification et de programmation ou encore de gestion et rationalisation des ressources matérielles. Les réalisations effectuées relativement à ces mandats particuliers sont décrites dans les lignes qui suivent.

## 4.1 Recrutement des effectifs médicaux

Plusieurs mesures incitatives, visant à promouvoir la pratique médicale en périphérie et à permettre l'accès aux soins, ont vu leur concrétisation en 1985-1986. En effet, au niveau de l'excellence des établissements, des sommes d'argent ont été investies pour l'achat d'équipement en vue d'un rattrapage technologique ou en fonction de l'arrivée de nouveaux spécialistes. Des bourses de formation spécialisée (4) ont été données à des médecins résidents qui se sont engagés à venir exercer leur profession dans notre région.

Des stages pour les étudiants en médecine sont offerts dans différents établissements de santé ainsi que des emplois d'été et permettent aux étudiants de connaître la région et la pratique médicale qui s'y fait.

Le CRSSS a supporté les établissements dans le recrutement des médecins et des primes d'installation ont été accordées aux nouveaux médecins qui pratiquent dans les CLSC/centres de santé des districts sociosanitaires autres que Baie-Comeau et Sept-Îles, ainsi qu'aux spécialistes nouvellement arrivés dans les deux centres hospitaliers de notre région.

Un montant de plus de 900 000,00 $ a été alloué pour les programmes de primes d'installation et de bourses de formation spécialisée et un autre de 350 000,00 $ s'ajoutera au cours du prochain exercice financier. Malgré l'importance des sommes investies et des efforts déployés, rien n'indique que les mesures incitatives actuelles vont solutionner le problème des effectifs médicaux. À titre d'exemple, deux établissements vivent une grave pénurie d'omnipraticiens, d'autres appréhendent des départs sans garantie de remplacement et on dénombre une importante carence dans plusieurs spécialités.

En résumé, bien que la situation se soit améliorée, la Côte-Nord demeure encore la région la plus défavorisée sur le plan des effectifs médicaux.

## 4.2 Politique régionale de subvention pour l'accès aux services spécialisés et pour le transport ambulancier des personnes âgées de 65 ans et plus

Suite aux démarches et représentations effectuées par le CRSSS, le ministère de la Santé et des Services sociaux a accepté, au début de l'année 1985-1986, de réajuster l'enveloppe budgétaire allouée à notre organisme pour gérer cette politique. Le budget, pour l'ensemble de la région 09, a ainsi atteint 2 851 000,00 $.

Cette somme a permis aux établissements de subventionner ou d'assumer les coûts de transport de plus de 10 000 déplacements de bénéficiaires en 1985-1986. Comme l'indique le titre de cette politique, ces déplacements ont pour but de rendre accessibles aux résidents de notre région des services qui ne sont pas dispensés sur place.

Par ailleurs, le comité de travail qui avait été formé au printemps 1985 afin de réviser et de mettre à jour cette politique a déposé son rapport. Les recommandations qu'il contient, en plus de solutionner certains problèmes d'application et d'interprétation, ont également pour but de rendre cette politique plus conforme aux besoins des bénéficiaires. Ces recommandations devraient faire l'objet d'une décision par le Conseil d'administration dans un avenir prochain.

## 4.3 Corélo inc.

Au cours de la dernière année, le CRSSS a continué l'administration et la gestion de Corélo inc. L'on se souviendra que cette corporation a été mise sur pied par le Conseil régional dans le but de solutionner des problèmes reliés au logement du personnel des établissements de la Côte-Nord. Les principales interventions de la corporation ont porté sur la construction de trois dispensaires sur la Basse-Côte-Nord et le déménagement de neuf maisons de Gagnon à Fermont.

## 4.4 Systèmes d'information

### 4.4.1 Information des établissements

À la suite d'une étude des besoins, le CRSSS a reçu des CLSC/centres de santé et centres d'accueil de la région Côte-Nord, le mandat de procéder à un appel d'offres pour l'achat de logiciels et d'équipement informatique. Le choix des fournisseurs pour les différentes catégories d'établissements se fera au printemps 1986.

Pour l'année à venir, nous entendons continuer à fournir, lorsque requis, un support aux établissements pour l'implantation de leur système.

De plus, conformément à notre mandat, nous avons également analysé et approuvé, en cours d'année, le plan directeur de l'informatique du Centre hospitalier régional Baie-Comeau.

### 4.4.2 Projet de développement informatique

Le ministère de la Santé et des Services sociaux a octroyé cette année au CRSSS un budget non récurrent permettant le développement et l'expérimentation du système informatisé de surveillance médico-environnementale de la santé des travailleurs (SMEST).

Ce système, développé en collaboration avec le ministère de la Santé et des Services sociaux et des représentants de diverses régions, sera par la suite rendu disponible à l'ensemble des établissements du réseau.

## 4.5 Partage des responsabilités entre le CSS et les CLSC/centres de santé

En 1984-1985, le ministère de la Santé et des Services sociaux précisait ses orientations en ce qui concerne le partage des responsabilités entre les CSS et les CLSC/centres de santé.

En plus de déterminer les fonctions et les attributions complémentaires de chacun de ces établissements, le cadre de partage précisait aussi les principes qui devraient régir le partage des ressources humaines, matérielles et financières qui en découlaient.

C'est ainsi que les CSS conservaient, entre autres, les programmes de services sociaux dispensés dans le cadre de la loi sur la protection de la jeunesse, les services de familles d'accueil, la prise en charge des personnes placées en famille d'accueil et les services sociaux en milieu hospitalier.

Quant aux CLSC/centres de santé, ils se voyaient confier la responsabilité des services sociaux dispensés en milieu naturel s'adressant aux enfants, couples, familles, adultes et personnes âgées, de même que les services sociaux en milieu scolaire et le développement communautaire.

Le tableau suivant précise le nombre de postes ainsi que les budgets (base annuelle 1985-1986) transférés du CSS vers les CLSC/centres de santé et le CRSSS.

| DÉTAIL DU TRANSFERT DE RESSOURCES DU CSS (BASE ANNUELLE 1985-1986) | | |
|---|---|---|
| Établissement/organisme | Transfert des postes | Transfert des budgets |
| Centre de santé de la Haute-Côte-Nord | 3,5 | 114 724,00 $ |
| CLSC de Forestville | 3,5 | 109 700,00 $ |
| CLSC de l'Aquilon | 8,6 | 306 325,00 $ |
| Centre de santé de Port-Cartier | 2,5 | 93 875,00 $ |
| CLSC de Sept-Îles | 8,5 | 323 133,00 $ |
| Centre de santé Saint-Jean-Eudes | 3,5 | 126 726,00 $ |
| Centre de santé de la Basse-Côte-Nord | 2,5 | 117 965,00 $ |
| CLSC de Fermont | 1,5 | 58 788,00 $ |
| CRSSS-09 | 0,4 | 20 000,00 $ |
| TOTAL | 34,5 | 1 271 236,00 $ |

Au cours des mois de février et mars 1986, le MSSS nous confirmait également l'allocation de crédits supplémentaires totalisant 135 000,00 $ pour l'exercice financier 1985-1986 (115 000,00 $ sur une base récurrente) destinés au financement des coûts excédentaires reliés à l'application du "cadre de partage".

À l'automne 1985, le CRSSS, en collaboration avec les établissements concernés, a mis sur pied un comité régional formé de représentants du CSS et des CLSC/centres de santé dans le but de favoriser l'application harmonieuse de ce partage dans la région.

## 4.6 Services ambulanciers

Durant l'année 1985, dans le cadre d'un objectif de gestion régionale des services ambulanciers, le Ministère a délégué à notre organisme les pouvoirs et responsabilités suivants :

- délivrer les permis d'exploitation de services d'ambulance, conformément à la loi sur la protection de la santé publique;
- par règlement, déterminer les zones de services d'ambulance;
- par règlement, établir des normes permettant de fixer le nombre maximal d'ambulances; ce nombre peut être fixé pour une région administrative ou pour une zone;
- par règlement, établir des normes de transport par ambulance entre établissements;
- par règlement, déterminer les normes d'équipement, de fonctionnement et d'inspection des opérations de services d'ambulance et les qualifications du personnel affecté à ces services;
- par règlement, déterminer les conditions et modalités que doit remplir toute personne qui sollicite un permis d'exploitation de services d'ambulance;
- par règlement, déterminer les documents et renseignements que doit fournir un titulaire de permis d'exploitation de services d'ambulance, les rapports qu'il doit fournir, les droits qu'il doit verser, les conditions et modalités de renouvellement du permis et les dossiers qu'il doit tenir;

- par règlement, déterminer toute mesure utile en vue d'assurer la protection et la sécurité des personnes transportées en ambulance.

Cette nouvelle réglementation est actuellement en cours d'élaboration et devrait être progressivement mise en application durant les prochains mois.

Nous avons par ailleurs commencé à développer et à implanter les mesures de coordination et de suivi appropriées dans ce nouveau contexte et misons beaucoup sur la collaboration des compagnies ambulancières pour assurer à la population de notre région des services de qualité.

En 1985-1986, les différentes subventions versées aux entreprises ambulancières se sont élevées à 537 000,00 $, comparativement à 381 000,00 $ l'année précédente.

| SUBVENTIONS VERSÉES AUX ENTREPRISES AMBULANCIÈRES | | |
|---|---|---|
| Description | 1985-1986 | 1984-1985 |
| Garantie du revenu | 248 000,00 $ | 267 000,00 $ |
| Prime de disponibilité | 215 000,00 $ | 114 000,00 $ |
| Subvention aux salaires | 74 000,00 $ | —— |
| TOTAL | 537 000,00 $ | 381 000,00 $ |

Au niveau de la formation, 28 personnes ont bénéficié de sessions dispensées à Lourdes-de-Blanc-Sablon et Fermont au coût total de 35 000,00 $. Ces ajouts de personnel qualifié devraient solutionner les problèmes de recrutement et de disponibilité existant auparavant dans ces deux localités.

Nous désirons enfin souligner que pour développer des mesures de transport d'urgence par voie terrestre dans le secteur d'Aguanish/Natashquan ainsi que de Port-Menier, des démarches sont actuellement en cours pour l'achat de deux véhicules au coût total de 60 000,00 $. Quant aux modalités d'opération de ce nouveau service, elles seront très prochainement précisées dans le cadre d'ententes à intervenir entre le Conseil régional, le Centre de santé Saint-Jean-Eudes et les municipalités concernées.

| SERVICES AMBULANCIERS<br>LISTE DES ZONES SUBVENTIONNÉES | | | |
|---|---|---|---|
| N° de zone | Nom | Nombre de véhicules | Entreprise subventionnée |
| 900 | Sacré-Coeur | 1 | Société des frais funéraires de Sacré-Coeur du Saguenay inc. |
| 901 | Les Escoumins | 1 | La Maison Lauréat Gagné |
| 902 | Forestville | 2 | La Maison Rolland Banville |
| 903 | Baie-Comeau | 2 | La Maison Rolland Banville |
| 905 | Baie-Trinité | 1 | Ambulance Beaumier inc. |
| 906 | Port-Cartier | 2 | Ambulance Sept-Îles |
| 909 | Havre-Saint-Pierre | 1 | Ambulance Jeannine Boudreau |
| 910 | Natashquan/Aguanish<br>Ile d'Anticosti/Chevery<br>La Tabatière | — | — |
| 912 | Lourdes-de-Blanc-Sablon | 1 | Municipalité de la Côte-Nord-du-Golfe-Saint-Laurent |
| 914 | Fermont | 1 | Ville de Fermont |
| 915 | Schefferville | 1 | Service ambulancier Porlier |

# Chapitre 5

# Les activités touchant la gestion des ressources humaines, la gestion des services auxiliaires et l'administration des fonds en fiducie

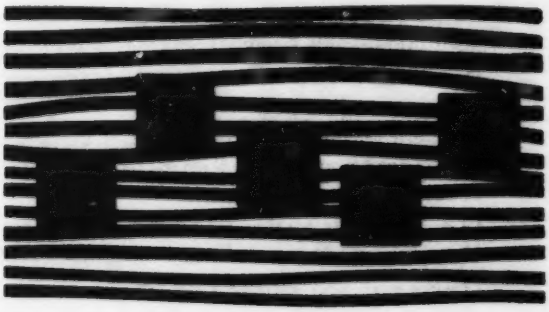

Le Service de l'administration interne a comme mandat principal d'assurer la planification, la coordination et le contrôle des activités du CRSSS en matière d'administration des fonds, de gestion du personnel et de gestion des services auxiliaires. La subdivision des responsabilités s'établit ainsi :

## 5.1 Gestion des ressources humaines

Le Service de l'administration interne élabore, révise et applique les normes et procédures pour la gestion du personnel du CRSSS.

Il analyse les besoins de l'organisme en ressources humaines et procède au recrutement, à la sélection et à l'embauche du personnel.

En plus de réviser et d'appliquer la politique de classification et de rémunération du personnel, il révise les conditions de travail des employé(es), fournit les renseignements généraux à l'usage du personnel et assure la mise en application et la tenue à jour de la politique et des procédures d'évaluation du personnel.

Pour le dernier exercice financier, un manuel d'information portant sur l'ensemble des politiques et procédures en vigueur au CRSSS, sur les conditions de travail des employés(es) et les informations générales pertinentes à l'usage du personnel a été déposé.

Dans le but de permettre un meilleur fonctionnement au niveau des services de dotation du personnel, nous avons mis en place une procédure d'embauche du personnel.

Des stagiaires en secrétariat et en techniques administratives ont été reçues et supervisées. L'expérience s'avère encore une fois très intéressante.

## 5.2 Gestion des ressources financières

La gestion des ressources financières couvre la préparation du budget annuel de l'organisme. Le Service assure la gestion et le contrôle des fonds confiés au CRSSS.

Il établit les mécanismes pour la gestion des ressources financières du CRSSS et effectue les opérations comptables financières et statistiques requises.

Des démarches d'informatisation du système comptable en vue de le rendre fonctionnel dès le début de l'exercice financier 1986-1987 sont entreprises.

Les outils utilisés pour la rémunération du personnel et pour la gestion des différents régimes d'assurances ont été améliorés. Il en est de même pour les procédures applicables pour les appels d'offres et suivi.

La procédure de gestion des fonds en fiducie et des fonds réservés a solutionné plusieurs problèmes. Elle sera modifiée afin d'y intégrer une procédure traitant de la gestion des projets qui nous sont soumis.

D'autre part, une entente a été conclue avec la Caisse populaire de Hauterive afin d'officialiser les différents types de services offerts à notre organisme par cette institution. Cela aura comme effet d'améliorer la gestion de nos différents comptes de banque et de diminuer les opérations comptables.

## 5.3 Gestion des ressources matérielles

Cette gestion permet d'évaluer et d'analyser les besoins du CRSSS en matière de ressources matérielles, d'assurer l'organisation et le bon fonctionnement des services auxiliaires (entretien ménager, entretien des ressources matérielles, déneigement, etc.).

Nous avons effectué, au cours de la dernière année, certains aménagements physiques permettant à quelques organismes de s'installer et de poursuivre ainsi leurs activités. De plus en plus de groupes et d'associations ont utilisé les salles de réunion mises à leur disposition.

Une entente a été conclue avec l'organisme "Le groupe de la Côte inc." pour assurer les services de conciergerie. Cette entente permet à deux personnes handicapées de devenir des salariées régulières pour cet organisme et prévoit le maintien d'un plateau d'apprentissage pour deux personnes handicapées.

La révision et la mise à jour des éléments se rapportant au plan d'organisation (définition des services et des postes) est un objectif pour la prochaine année de même que la préparation de cahiers de procédures pour le personnel du Service de l'administration interne.

Donc, en plus des tâches et activités courantes, le dernier exercice financier nous a permis de finaliser certains dossiers précis et de mettre en oeuvre d'autres modifications souhaitées. L'effort soutenu du personnel de notre Service nous permet d'anticiper d'autres résultats intéressants.

■

# Les états financiers

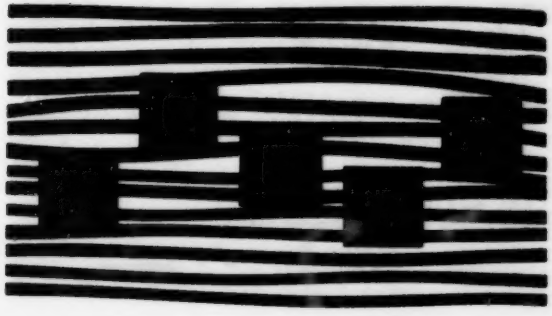

# Rapport des vérificateurs

Au Conseil d'administration du
Conseil régional de la santé et des services
sociaux de la Côte-Nord - Région 09

Nous avons examiné les états financiers récapitulatifs ci-joints qui ont été établis à partir des renseignements qui figurent dans le rapport financier annuel (AS-475) du Conseil régional de la santé et des services sociaux de la Côte-Nord - Région 09 pour l'exercice terminé le 31 mars 1986, sur lequel nous avons exprimé le 9 juin 1986 l'opinion reproduite en annexe.

À notre avis, ces états récapitulatifs résument fidèlement les renseignements financiers qui figurent dans le rapport financier annuel du Conseil régional de la santé et des services sociaux de la Côte-Nord - Région 09 pour l'exercice terminé le 31 mars 1986.

Bernatchez & Bernatchez C.A.

Baie-Comeau, le 9 juin 1986

# FONDS D'EXPLOITATION
# ÉTAT DU RÉSULTAT D'EXPLOITATION
# DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1986

| | 1986 | 1985 |
|---|---|---|
| REVENUS : | | |
| Subvention du M.S.S.S. | | |
| - Régulières | 1 307 927 $ | 1 130 723 $ |
| - Spéciales | 89 269 | 86 517 |
| Intérêts | 2 467 | 9 425 |
| Autres - Note 2 | 366 611 | 284 712 |
| | 1 766 274 | 1 511 377 |
| DÉPENSES : | | |
| Salaires | 1 079 801 | 925 227 |
| Avantages sociaux | 75 695 | 67 036 |
| Frais de déplacements | 119 504 | 120 512 |
| Achats de services | 132 133 | 151 238 |
| Communications | 58 427 | 45 621 |
| Loyer | 119 275 | 93 135 |
| Fournitures et matériel | 42 430 | 36 586 |
| Immobilisations et équipements | 127 311 | 48 678 |
| Transfert - Achats et services en commun | 69 271 | 70 699 |
| | 1 823 847 | 1 558 732 |
| DÉFICIT DE L'EXERCICE : | (57 573) $ | (47 355) $ |

# FONDS D'EXPLOITATION
# BILAN AU 31 MARS 1986
## ACTIF

| | 1986 | 1985 |
|---|---|---|
| À COURT TERME : | | |
| Encaisse et dépôts à terme | 798 720 $ | 422 828 $ |
| Comptes clients et autres montants à recevoir - Note 3 | 152 070 | 377 111 |
| Subventions à recevoir - M.S.S.S. | 42 573 | 92 672 |
| Avances aux autres fonds | 24 019 | 935 |
| Avances aux fonds C.S.S.T. | 118 964 | - |
| Frais imputables au prochain exercice | 7 120 | - |
| | 1 143 466 $ | 893 546 $ |

## PASSIF

| | | |
|---|---|---|
| À COURT TERME : | | |
| Comptes fournisseurs et frais courus - Note 4 | 486 524 $ | 588 046 $ |
| Dû aux autres fonds | 238 165 | 17 501 |
| Fonds réservés - Note 5 | 422 351 | 265 569 |
| | 1 147 040 | 871 116 |

## AVOIR DU FONDS

| | | |
|---|---|---|
| SOLDE DU FONDS : | (3 574) | 22 430 |
| | 1 143 466 $ | 893 546 $ |

POUR LE CONSEIL PAR :

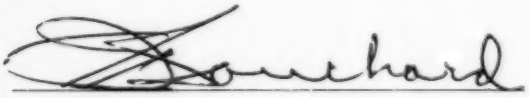
administrateur

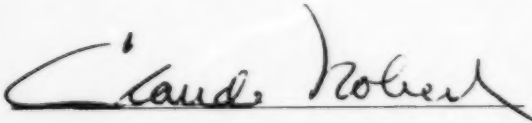
administrateur

# FONDS D'IMMOBILISATIONS
# BILAN AU 31 MARS 1986
## ACTIF

| | 1986 | 1985 |
|---|---|---|
| IMMOBILISATIONS : Au coût | | |
| Mobilier et équipement | 569 241 $ | 449 165 $ |
| | 569 241 $ | 449 165 $ |

## PASSIF

| | | |
|---|---|---|
| Aucun | - $ | - $ |

## AVOIR DU FONDS

| | | |
|---|---|---|
| SOLDE DU FONDS : | 569 241 | 449 165 |
| | 569 241 $ | 449 165 $ |

# FONDS DES ACTIVITÉS AUTOFINANCÉES
# ACHATS ET SERVICES EN COMMUN
# ÉTAT DU RÉSULTAT D'EXPLOITATION
# DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1986

| | 1986 | 1985 |
|---|---|---|
| REVENUS : | | |
| Contributions des établissements | 49 475 $ | 47 658 $ |
| Autres revenus - Transfert | 69 271 | 70 699 |
| | 118 746 | 118 357 |
| DÉPENSES : | | |
| Salaires | 89 128 | 78 437 |
| Avantages sociaux | 5 697 | 5 007 |
| Frais de déplacements | 15 267 | 25 801 |
| Achats de services | 8 149 | 1 198 |
| Communications | 2 930 | 2 484 |
| Loyer | - | 5 945 |
| Fournitures et matériel | 300 | 2 335 |
| | 121 471 | 121 207 |
| DÉFICIT DE L'EXERCICE : | (2 725) $ | (2 850) $ |

# FONDS POUR IMMOBILISATIONS ET ÉQUIPEMENTS DES C.H.
# BILAN AU 31 MARS 1986

## ACTIF

| | 1986 | 1985 |
|---|---|---|
| À COURT TERME : | | |
| Encaisse | 845 344 $ | 111 745 $ |
| Dépôts à terme | 900 000 | 1 064 239 |
| Subventions et comptes à recevoir | 716 646 | 780 068 |
| | 2 461 990 $ | 1 956 052 $ |

## PASSIF

| | | |
|---|---|---|
| À COURT TERME : | | |
| Projets autorisés à payer | | |
| - année courante | 1 399 129 $ | 467 283 $ |
| - années antérieures | 506 898 | 774 195 |
| | 1 906 027 | 1 241 478 |

## AVOIR DU FONDS

| | | |
|---|---|---|
| SOLDE DU FONDS : | 555 963 | 714 574 |
| | 2 461 990 $ | 1 956 052 $ |

# FONDS POUR IMMOBILISATIONS
# DES C.L.S.C., DES C.A. ET DES C.S.S.
# BILAN AU 31 MARS 1986

## ACTIF

| | 1986 | 1985 |
|---|---|---|
| À COURT TERME : | | |
| Encaisse | 517 372 $ | 560 804 $ |
| Comptes à recevoir | 7 475 | - |
| | 524 847 $ | 560 804 $ |

## PASSIF

| | | |
|---|---|---|
| À COURT TERME : | | |
| Dû au fonds "Renouvellement d'équipement" | 3 588 $ | - $ |
| Projets autorisés à payer | | |
| - année courante | 336 228 | 355 147 |
| - années antérieures | 109 668 | 176 054 |
| | 449 484 | 531 201 |

## AVOIR DU FONDS

| | | |
|---|---|---|
| SOLDE DU FONDS : | 75 363 | 29 603 |
| | 524 847 $ | 560 804 $ |

# FONDS DES ÉQUIPEMENTS
# DES C.L.S.C., DES C.A. ET DES C.S.S.
# BILAN AU 31 MARS 1986

## ACTIF

| | 1986 | 1985 |
|---|---|---|
| À COURT TERME : | | |
| Encaisse et dépôts à terme | 1 260 035 $ | 235 680 $ |
| Comptes à recevoir | 10 500 | - |
| Subventions à recevoir | 9 244 | 794 800 |
| Avances aux autres fonds | 15 270 | - |
| | 1 295 049 $ | 1 030 480 $ |

## PASSIF

| | | |
|---|---|---|
| À COURT TERME : | | |
| Dû au fonds d'exploitation | 10 $ | - $ |
| Projets autorisés à payer | | |
| - année courante | 697 819 | 156 522 |
| - années antérieures | 52 432 | 45 011 |
| | 750 261 | 201 533 |

## AVOIR DU FONDS

| | | |
|---|---|---|
| SOLDE DU FONDS : | 544 788 | 828 947 |
| | 1 295 049 $ | 1 030 480 $ |

# FONDS D'EXPLOITATION
# FONDS DES LOCATIONS D'ESPACE
# BILAN AU 31 MARS 1986

## ACTIF

| | 1986 | 1985 |
|---|---|---|
| À COURT TERME : | | |
| Encaisse et dépôts à terme | 654 589 $ | 797 109 $ |

## PASSIF

| | | |
|---|---|---|
| À COURT TERME : | | |
| Projets autorisés à payer - année courante | 26 389 $ | 223 093 $ |

## AVOIR DU FONDS

| | | |
|---|---|---|
| SOLDE DU FONDS : | 628 200 | 574 016 |
| | 654 589 $ | 797 109 $ |

# FONDS DES TRAVAUX COMMUNAUTAIRES
# BILAN AU 31 MARS 1986

## ACTIF

| | 1986 | 1985 |
|---|---|---|
| À COURT TERME : | | |
| À recevoir du fonds d'exploitation | 173 077 $ | - $ |

## PASSIF

| | | |
|---|---|---|
| À COURT TERME : | | |
| Comptes à payer | 126 560 $ | - $ |

## AVOIR DU FONDS

| | | |
|---|---|---|
| SOLDE DU FONDS : | 46 517 | - |
| | 173 077 $ | - $ |

# FONDS DE SUBVENTIONS DES SERVICES AMBULANCIERS
## BILAN AU 31 MARS 1986
## ACTIF

| | 1986 | 1985 |
|---|---|---|
| À COURT TERME : | | |
| Encaisse | 251 739 $ | 95 963 $ |
| Comptes à recevoir | - | 848 |
| Subventions à recevoir - M.S.S.S. | 12 620 | 100 000 |
| | 264 359 $ | 196 811 $ |

## PASSIF

| | | |
|---|---|---|
| À COURT TERME : | | |
| Comptes à payer -projets et autres | 239 725 $ | 144 073 $ |
| Dû au fonds d'exploitation | 24 000 | - |
| | 263 725 | 144 073 |

## AVOIR DU FONDS

| | | |
|---|---|---|
| SOLDE DU FONDS : | 634 | 52 738 |
| | 264 359 $ | 196 811 $ |

# FONDS DES SERVICES EN C.L.S.C.
# ÉTATS DU RÉSULTAT D'EXPLOITATION
# DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1986

| | 1986 | 1985 |
|---|---|---|
| REVENUS : | | |
| Subventions du M.S.S.S. | | |
| - C.L.S.C. | 485 818 $ | 1 804 500 $ |
| - Services à domicile | 187 918 | 286 537 |
| - Cadre de partage | 2 122 251 | - |
| Intérêts | 44 902 | 41 371 |
| Autres | 183 013 | 73 124 |
| | 3 023 902 | 2 205 532 |
| DÉPENSES : | | |
| Transferts | 2 583 561 | 2 031 289 |
| Autres | - | 81 |
| | 2 583 561 | 2 031 370 |
| SURPLUS DE L'EXERCICE : | 440 341 $ | 174 162 $ |

# FONDS DES SERVICES EN C.L.S.C.
# BILAN AU 31 MARS 1986
## ACTIF

| | 1986 | 1985 |
|---|---|---|
| À COURT TERME : | | |
| Encaisse | 420 170 $ | 802 433 $ |
| Dépôts à terme - C.L.S.C. | 76 421 | 54 739 |
| Comptes à recevoir des établissements | 372 702 | 9 768 |
| Subventions à recevoir - M.A.S. | 77 853 | 34 000 |
| Avances aux fonds d'exploitation | - | 42 272 |
| | 947 146 $ | 943 212 $ |

## PASSIF

| | | |
|---|---|---|
| À COURT TERME : | | |
| Subventions à payer | | |
| - C.L.S.C. | 75 112 $ | 195 629 $ |
| - Services à domicile | 23 001 | 30 866 |
| - Cadre de partage | 71 051 | - |
| Dû aux autres fonds | 2 543 | 369 506 |
| | 171 707 | 596 001 |

## AVOIR DU FONDS

| | | |
|---|---|---|
| SOLDE DU FONDS : | 775 439 | 347 211 |
| | 947 146 $ | 943 212 $ |

# FONDS DES SERVICES COMMUNAUTAIRES
# BILAN AU 31 MARS 1986

## ACTIF

| | 1986 | 1985 (corrigé) |
|---|---|---|
| À COURT TERME : | | |
| Encaisse | 92 575 $ | 121 088 $ |
| Dépôts à terme | 414 679 | 238 730 |
| Comptes à recevoir | - | 5 000 |
| Avances aux autres fonds | 95 769 | 307 363 |
| Subventions à recevoir - M.A.S. | 1 339 993 | - |
| | 1 943 016 $ | 672 181 $ |

## PASSIF

| | | |
|---|---|---|
| À COURT TERME : | | |
| Projets autorisés à payer : | | |
| - Année courante (aux organismes) | 916 916 $ | 52 155 $ |
| - Année courante (au fonds d'exploitation) | 28 310 | - |
| - Années antérieures | 9 246 | 28 240 |
| Dû aux autres fonds | 143 290 | 113 080 |
| | 1 097 762 | 193 475 |

## AVOIR DU FONDS

| | | |
|---|---|---|
| SOLDE DU FONDS : | 845 254 | 473 706 |
| | 1 943 016 $ | 667 181 $ |

## FONDS DES PROJETS SPÉCIAUX
## BILAN AU 31 MARS 1986
## ACTIF

| | 1986 | 1985 (corrigé) |
|---|---|---|
| À COURT TERME : | | |
| Encaisse | 12 929 $ | 26 619 $ |

## PASSIF

| | | |
|---|---|---|
| À COURT TERME : | | |
| Projets autorisés à payer - année courante | 7 154 $ | -$ |

## AVOIR DU FONDS

| | | |
|---|---|---|
| SOLDE DU FONDS : | 5 775 | 26 619 |
| | 12 929 $ | 26 619 $ |

## FONDS DES SOINS DENTAIRES
## BILAN AU 31 MARS 1986
## ACTIF

| | 1986 | 1985 |
|---|---|---|
| À COURT TERME : | | |
| Encaisse | 61 462 $ | 74 512 $ |

## PASSIF

| | | |
|---|---|---|
| À COURT TERME : | | |
| Aucun | - $ | - $ |

## AVOIR DU FONDS

| | | |
|---|---|---|
| SOLDE DU FONDS : | 61 462 | 74 512 |
| | 61 462 $ | 74 512 $ |

# TRANSPORT DES MALADES ET RECRUTEMENT DES MÉDECINS
# BILAN AU 31 MARS 1986

## ACTIF

| | 1986 | 1985 |
|---|---|---|
| À COURT TERME : | | |
| Encaisse et dépôts à terme | 725 518 $ | 477 549 $ |
| Comptes à recevoir des établissements | 105 985 | 400 502 |
| Subventions à recevoir - M.S.S.S. | 366 200 | - |
| Avances aux autres fonds | 98 | 168 118 |
| | 1 197 801 $ | 1 046 169 $ |

## PASSIF

| | | |
|---|---|---|
| À COURT TERME : | | |
| Projets autorisés à payer | | |
| - année courante | 694 079 $ | 699 163 $ |
| - années antérieures | - | 4 438 |
| Dû au fonds d'exploitation | - | 935 |
| | 694 079 | 704 536 |

## AVOIR DU FONDS

| | | |
|---|---|---|
| SOLDE DU FONDS : | 503 722 | 341 633 |
| | 1 197 801 $ | 1 046 169 $ |

# DÉVELOPPEMENT DES CENTRES D'ACCUEIL
## BILAN AU 31 MARS 1986
## ACTIF

| | 1986 | 1985 |
|---|---|---|
| À COURT TERME : | | |
| Encaisse | 86 354 $ | 42 633 $ |

## PASSIF

| | | |
|---|---|---|
| À COURT TERME : | | |
| Projets autorisés à payer | 10 816 $ | - $ |
| Dû au fonds des programmes de santé et des services sociaux | - | 8 830 |
| | 10 816 | 8 830 |

## AVOIR DU FONDS

| | | |
|---|---|---|
| SOLDE DU FONDS : | 75 538 | 33 803 |
| | 86 354 $ | 42 633 $ |

# SANTÉ MENTALE
# BILAN AU 31 MARS 1986
## ACTIF

| | 1986 | 1985 |
|---|---|---|
| À COURT TERME : | | |
| Encaisse | 321 026 $ | - $ |
| Comptes à recevoir des établissements | 209 484 | - |
| Subventions à recevoir - M.S.S.S. | 19 744 | - |
| Avances aux autres fonds | 131 673 | - |
| | 681 927 $ | - $ |

## PASSIF

| | | |
|---|---|---|
| À COURT TERME : | | |
| Projets autorisés à payer - année courante | 185 504 $ | - $ |

## AVOIR DU FONDS

| | | |
|---|---|---|
| SOLDE DU FONDS : | 496 423 | - |
| | 681 927 $ | - $ |

# NOTES EXPLICATIVES
# AUX ÉTATS FINANCIERS RÉCAPITULATIFS
# DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1986

## NOTE 1 : Conventions comptables

Les pratiques comptables du Conseil régional de la santé et des services sociaux de la Côte-Nord - Région 09 sont conformes au normes et définitions contenues dans le manuel de comptabilité des hôpitaux du Canada, et aux interprétations de ces normes et définitions contenues dans le Guide Budgétaire publié par le ministère de la Santé et des Services sociaux.

| | 1986 | 1985 |
|---|---|---|
| NOTE 2 : Autres revenus | | |
| Administration Corélo inc. | 50 000 $ | 30 000 $ |
| Impact - C.S.S.T. et D.S.C. | 5 802 | 1 151 |
| Loyer | 99 703 | 75 614 |
| Cadre de partage | 14 080 | - |
| S.M.E.S.T. | - | 37 500 |
| Système collectes de données | - | 45 000 |
| Ententes services | - | 61 748 |
| Colloques | - | 8 000 |
| Autres | 136 837 | 25 699 |
| Travaux communautaires | 55 000 | - |
| Vente d'équipement | 5 189 | - |
| | 366 611 $ | 284 712 $ |
| NOTE 3 : Comptes à recevoir | | |
| Corélo inc. | 196 $ | 136 896 $ |
| Prêts à différents organismes | 19 500 | 33 500 |
| Achats services en commun | 9 582 | 7 473 |
| Autres | 108 352 | 144 340 |
| Avances permanentes et autres | 14 440 | 14 194 |
| Centre hospitalier régional Baie-Comeau | - | 13 428 |
| C.S.S.T. | - | 27 280 |
| | 152 070 $ | 377 111 $ |

# NOTES EXPLICATIVES
# AUX ÉTATS FINANCIERS RÉCAPITULATIFS
# DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1986

| | 1986 | 1985 |
|---|---|---|
| NOTE 4 : Comptes et frais courus à payer | | |
| Fournisseurs | 40 924 $ | 98 668 $ |
| Salaires nets | 9 484 | 50 024 |
| Déductions à la source | 101 038 | 102 176 |
| Salaires différés | 5 927 | 17 660 |
| Revenus perçus d'avance | - | 9 651 |
| Surplus D.S.C. - 1985-1986 | 72 | - |
| Dépôt de garantie - Cométaux | 800 | 800 |
| Comptes à payer des fonds réservés | | |
| - Laboratoires | 46 566 | 16 941 |
| - Travaux communautaires | - | 52 300 |
| - Formation | 68 462 | 19 506 |
| - Recherche | 213 251 | 220 320 |
| | 486 524 $ | 588 046 $ |
| NOTE 5 : Fonds réservés | | |
| Recherche - Projet M.S.S.S. | 3 330 $ | - $ |
| Recherche - Autres | 24 048 | 49 220 |
| Recherche statistique sur les accidents de la route | - | (3 651) |
| École St-Eugène | - | 2 992 |
| S.M.E.S.T. | 250 937 | 60 000 |
| Organismes bénévoles | 7 328 | 868 |
| Formation | 85 069 | 37 243 |
| Projets spéciaux | 14 656 | 16 876 |
| Laboratoires | 29 191 | 78 228 |
| Sels d'argent | - | 2 606 |
| Travaux communautaires - Fonctionnement | - | 23 274 |
| - Gestion | - | (2 087) |
| Vaccins | 7 792 | - |
| | 422 351 $ | 265 569 $ |

NOTE 6 : Chiffres comparatifs

Certains chiffres de 1985 fournis pour fins de comparaisons ont été reclassifiés pour se conformer à la présentation utilisée dans l'année courante. Ces changements n'affectent pas les résultats de l'année 1985.

# Rapport des vérificateurs

Au Conseil d'administration du
Conseil régional de la santé et des
services sociaux de la Côte-Nord - Région 09

Nous avons vérifié les états des résultats d'exploitation du fonds d'exploitation du Conseil régional de la santé et des services sociaux de la Côte-Nord - Région 09 de l'exercice terminé le 31 mars 1986 ainsi que les bilans des fonds suivants à cette date :

Fonds d'exploitation
Fonds d'immobilisations - C.R.S.S.S. 09
Fonds des immobilisations et équipements des C.H.
- Projets inférieurs à 1 000 000,00 $

Fonds des immobilisations des C.L.S.C., des C.A. et des C.S.S.
- Projets de 250 000,00 $ et moins

Fonds des équipements des C.L.S.C., des C.A. et des C.S.S.
- Renouvellement d'équipement

Fonds pour location d'espace
Fonds des travaux communautaires
Fonds de subvention des services ambulanciers
Fonds des services en C.L.S.C.
- C.L.S.C.
- Services à domicile
- Cadre de partage

Fonds du programme
- Services communautaires
- Projets spéciaux
- Soins dentaires
- Transport des malades et recrutement des médecins
- Santé mentale

Nous avons obtenu tous les renseignements et toutes les explications que nous avons demandés. Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues, et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que nous avons jugés nécessaires dans les circonstances.

À notre avis, du mieux que nous avons pu nous en rendre compte par les renseignements et les explications qui nous ont été donnés et d'après ce qu'indiquent les livres du Conseil régional de la santé et des services sociaux de la Côte-Nord - Région 09, ces états financiers sont rédigés de manière à représenter fidèlement les résultats de l'exploitation pour l'exercice terminé le 31 mars 1986 ainsi que l'état véritable et exact de ses affaires à cette date selon les principes comptables généralement reconnus, appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Baie-Comeau, le 9 juin 1986

# Annexe I

## LISTE DES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE LA CÔTE-NORD

### Centres d'accueil

Foyer Monseigneur Gendron (Grandes-Bergeronnes)

Centre d'accueil N.A. Labrie (Baie-Comeau)

Centre des ressources institutionnelles Côte-Nord inc. (Baie-Comeau)

- Pavillon Richelieu
- Pavillon de la Falaise

Le Pavillon des Îles (Sept-Îles)

### Centres de santé

Centre de santé de la Haute-Côte-Nord (Les Escoumins)
Centre de santé de Port-Cartier
Centre de santé Saint-Jean-Eudes (Havre-Saint-Pierre)
Centre de santé de la Basse-Côte-Nord (Lourdes-de-Blanc-Sablon)
Centre de santé de Schefferville

### Centres hospitaliers

Centre hospitalier régional Baie-Comeau
Hôpital des Sept-Îles

### Centre de services sociaux

Centre de services sociaux de la Côte-Nord
Siège social : Baie-Comeau
Filiales (4) : Forestville
Baie-Comeau
Sept-Îles
Havre-Saint-Pierre

### Centres locaux de services communautaires

CLSC de Forestville
CLSC de l'Aquilon (Baie-Comeau)
CLSC de Sept-Îles
CLSC de Fermont
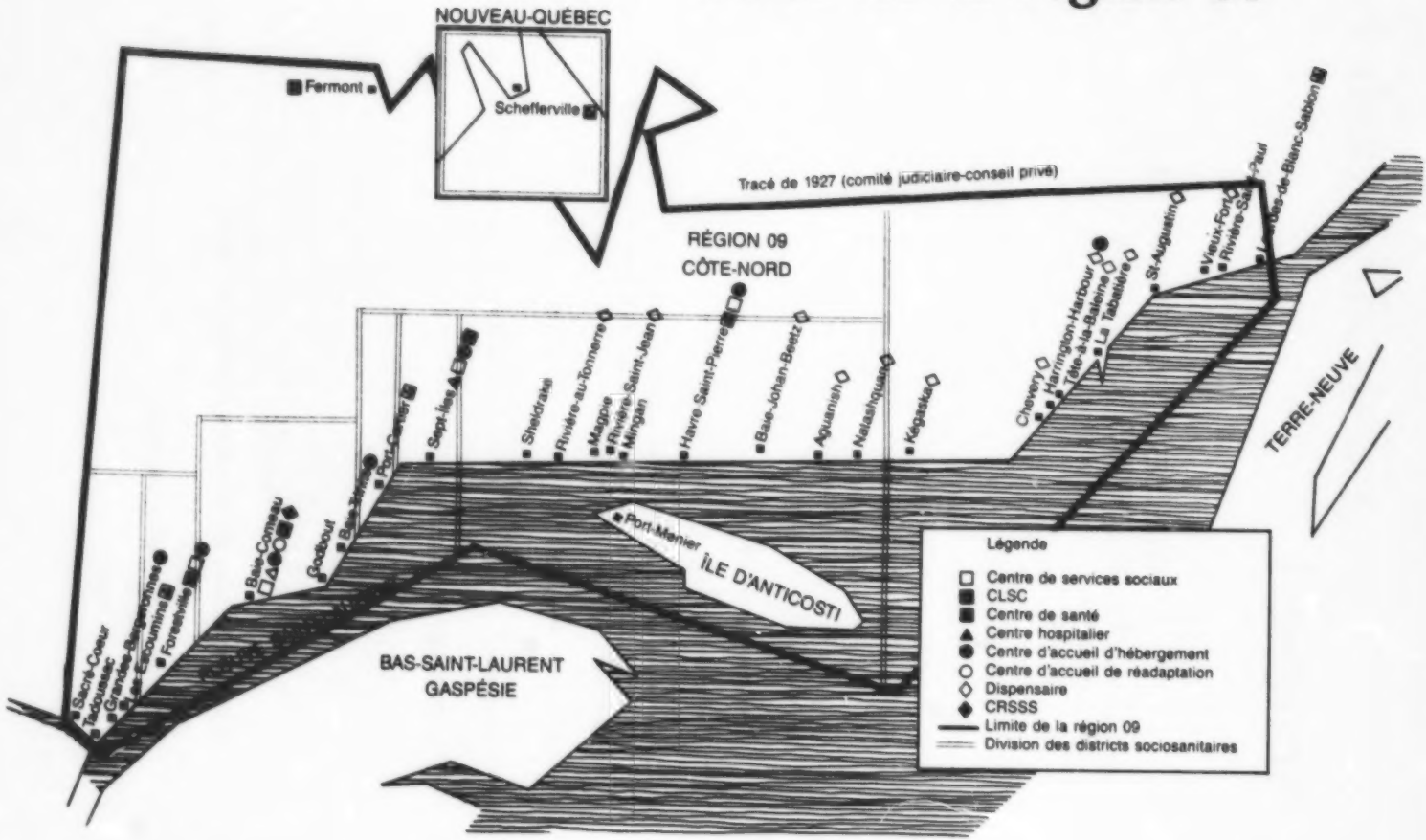
# Annexe II
# Carte de la région 09